



CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

**BROCHURE MINISTÈRE**

# Budget Exécuté 2022

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du vendredi 26 mai 2023)

# 2022

# **SOMMAIRE**

## **ENSEMBLE CONSOLIDE C.C.I**

Bilan  
Compte de résultat  
Capacité d'autofinancement  
Opérations en capital  
Tableau de financement  
Fonds de roulement

## **SERVICE GENERAL**

Bilan  
Compte de résultat  
Capacité d'autofinancement  
Opérations en capital

## **SERVICE FORMATION**

Bilan  
Compte de résultat  
Capacité d'autofinancement  
Opérations en capital

## **SERVICE PORT**

Bilan  
Compte de résultat  
Capacité d'autofinancement  
Opérations en capital  
Fonds de roulement

## **SERVICE DIVERS**

Bilan  
Compte de résultat  
Capacité d'autofinancement  
Opérations en capital

## **ANNEXES**

### **ANNEXE AU SENS DES COMPTES ANNUELS**

**ENSEMBLE CONSOLIDE DE LA CCI**

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**BILAN**

ACTIF	Exercice au 31/12/2022			Exercice au 31/12/2021
	Brut	Amor/Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES				
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	467 072,80	390 162,84	75 909,96	81 505,25
AVANCES ET ACOMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
TERRAINS	1 793 763,82	101 773,29	1 691 990,53	1 618 351,11
CONSTRUCTIONS	60 450 916,24	34 981 874,00	25 469 042,24	28 047 835,74
INST. TECHN. MATÉRI. ET OUTIL.	2 753 558,25	7 735 816,96	997 741,39	603 552,34
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	10 960 113,83	7 710 692,89	2 648 220,94	2 636 919,17
IMMOBIL. CORPORELLES EN COURS	237 219,84		237 219,84	342 155,18
IMMOBIL. MISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2) :</b>				
PARTICIPATIONS	1 147 248,72	6 650,12	1 141 198,60	734 106,60
CRÉANCE RATTACH. À DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	12 750 023,23		12 750 023,23	2 508 020,23
PRÊTS	345 495,25		345 595,35	561 932,35
PRÊTS AVEC INTER-SERV. ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	5 000,28		5 005,25	1 324,92
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>94 888 917,34</b>	<b>50 288 672,00</b>	<b>46 811 945,70</b>	<b>37 142 884,69</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS :</b>				
MAT. PREMIÈRES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUIT (BIENS)				
EN-COURS DE PRODUIT (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACOMPTES VERS/COUDES	6 582,57		6 582,57	129 780,54
<b>CRÉANCES D'EXPLOITATION : (3)</b>				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	15 238 215,22	30 887,20	15 207 327,40	16 072 063,50
AUTRES	978 401,63	268 250,00	709 951,63	505 964,18
CRÉANCES DIVERSES (3)	208 973,37		208 973,37	190 249,81
CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ NON VERSÉ				
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT :</b>				
ACTIONS PROPRES				
TITRES				
DISPONIBILITÉS	5 481 404,85		5 457 409,85	7 256 581,01
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE (3)	227 290,56		227 290,66	197 096,83
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>22 147 073,60</b>	<b>300 137,62</b>	<b>21 648 930,68</b>	<b>27 327 716,94</b>
CHARGES À REP. SUP. EXERC. (1)				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. (1)				
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (1)				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>117 035 990,94</b>	<b>50 588 809,62</b>	<b>68 460 876,38</b>	<b>64 470 601,63</b>
(1) DONT DROIT AU BAL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

CCI MAINE-ET-LOIRE

Budget Exécuté - 31/12/2022

BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	9 013 820,28	9 013 820,28
ÉCARTS DE REÉVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES RÉGLEMENTÉES		
AUTRES		
REPORT À NOUVEAU	18 437 784,95	8 055 043,99
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 866 552,97	8 442 740,96
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 552 942,80	17 358 907,52
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>47 931 140,60</b>	<b>42 670 512,73</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU COMÉDANT		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES	61 379,67	61 379,67
PROVISIONS POUR CHARGES	3 178 125,00	3 419 725,00
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>	<b>3 239 504,67</b>	<b>3 481 104,67</b>
<b>DETTES (1)</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES :</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS ÉTABLISSEMENTS CRÉDIT (2)	6 342 809,56	6 773 676,73
- Dont Emprunts	6 342 809,56	6 773 676,73
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	17 609,36	17 609,16
PRETS AVANCÉS REÇUS INTER SERVICES		
AVANCÉS ET ACOMPTÉS REÇUS SUR COMMANDES	25 450,29	40 123,40
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	2 851 507,77	3 851 841,06
DETTES FISCALES ET SOCIALES	191 437,61	163 834,69
<b>DETTES DIVERSES :</b>		
DETTES SUR IMMO ET CPTE RATTACHÉS	275 109,66	483 240,93
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	6 261 018,56	5 330 037,93
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 513 133,96	1 437 150,71
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 288 235,77</b>	<b>18 116 993,61</b>
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 436 891,04</b>	<b>64 488 611,03</b>
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANQ COURANTS & SLD CRED €		

CC MAINE-ET-LOIRE

 Budget Exécuté - 31/12/2022  
 OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget exécuté 31/12/2021	Budget Voté 31/12/2022	Budget exécuté 31/12/2022	Différence
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Écart
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>PARTS CONTRIBUTIVES (A)</b>				
ACHATS DE MARCHANDISES	18 257,37	15 250,00	-3 007,37	(1 816,23)
VARIATION DE STOCK				
ACHATS MAT. PREMIÈRES ET AUTRES APPROV.				
VARIATION DE STOCK				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	27 840 578,33	30 143 351,00	30 370 953,05	234 158,02
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	340 754,68	332 152,00	330 820,81	(1 331,19)
SALAIRES ET TRAITEMENTS	53 027,50	50 383,00	50 685,71	293,71
CHARGES SOCIALES	11 431,00	17 410,00	17 510,74	160,74
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV.				
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT.	2 291 518,04	2 266 211,00	2 207 091,45	(59 219,52)
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX PROV.				
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.	303 932,50		8 475,03	8 475,03
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	177 840,00	107 014,00	98 060,00	(8 954,00)
AUTRES CHARGES	200 000,00	208 143,00	332 414,51	4 271,51
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES				
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>31 113 346,65</b>	<b>33 232 030,00</b>	<b>33 406 348,21</b>	<b>174 318,21</b>
<b>TOTAL (A + B) = I</b>	<b>31 113 346,65</b>	<b>33 232 030,00</b>	<b>33 406 348,21</b>	<b>174 318,21</b>
<b>QUOTÉES PARTS DE RESULTAT d'OPERATIONS (D)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	308 088,96	289 910,00	291 053,70	1 153,70
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	247,11			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P.				
<b>TOTAL III</b>	<b>308 336,07</b>	<b>289 910,00</b>	<b>291 053,70</b>	<b>1 153,70</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
SUR OPERATIONS DE GÈS - ON	24 020,05	9 700,00	801,38	(9 804,14)
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	274 885,82	1 034 871,00	784 403,32	(250 569,00)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
<b>TOTAL IV</b>	<b>298 905,87</b>	<b>1 044 571,00</b>	<b>785 204,70</b>	<b>(259 473,22)</b>
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (V)	48 745,00	11 687,00	52 564,00	40 827,00
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>31 171 605,62</b>	<b>34 376 280,00</b>	<b>34 525 209,69</b>	<b>(43 076,31)</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BÉNÉFICE</b>	<b>8 442 740,96</b>	<b>5 473 495,00</b>	<b>5 868 552,17</b>	<b>393 057,07</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 214 346,58</b>	<b>40 091 781,00</b>	<b>40 491 762,26</b>	<b>349 981,26</b>

**CC MAINE-ET-LOIRE**

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS**

	Budget exécuté 31/12/2021	Budget Voté 31/12/2022	Budget exécuté 31/12/2022	Différence
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
TACFC TACVAE Contribution reçue Reliquats sur exercices antérieurs	3 024 171,00	2 768 754,00	2 909 909,00	135 049,00
<b>1 - Produit fiscal, donation, contributions</b>	<b>3 024 171,00</b>	<b>2 768 754,00</b>	<b>2 909 909,00</b>	<b>135 049,00</b>
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	82 047,01 6 398 700,04	56 000,00 6 155 514,00	57 913,16 6 256 579,16	1* 096,82 10* 061,16
<b>2 - Chiffre d'affaires</b>	<b>6 480 805,25</b>	<b>6 214 514,00</b>	<b>6 314 488,34</b>	<b>99 974,34</b>
Production stockée Production immobilisée Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation - dont : taxe d'aménagement - .Etat et divers région et autres collectivités - . Europe Reprise sur provisions et amortissements Transfert de charges Autres produits Contribution reçue des services Quotes parts de résultats sur op. liées au commun	28 734 225,22 25 459 599,88 675 317,14 620 308,42 1 114 403,01 207 913,65 405,19	28 290 800,00 25 605 041,00 800 790,00 823 060,00 145 047,00 9 090,00	28 036 416,58 28 029 252,58 711 749,30 965 420,70 379 749,45 92 527,32 5 162,86	(254 438,42) (625 780,42) (91 008,70) (362 050,70) 234 707,45 83 477,73 5 162,86
<b>3 - Sous-total</b>	<b>28 106 348,97</b>	<b>28 444 953,00</b>	<b>28 513 666,64</b>	<b>68 903,64</b>
<b>Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)</b>	<b>37 511 324,92</b>	<b>37 428 221,00</b>	<b>37 732 147,66</b>	<b>303 928,88</b>
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières	1 087,72 2 305,37 0,68	5 125,00	3 471,50 8 684,34 20 854,07	3 471,50 3 559,34 20 554,07
<b>4 - Produits financiers</b>	<b>4 277,76</b>	<b>5 125,00</b>	<b>32 509,91</b>	<b>27 384,91</b>
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif * Quotes parts des subv. d'invest. versées au résultat * Autres produits exceptionnels * Reprise sur provisions Transferts de charges	54 038,00 1 371 915,83 1 172 709,42	1 650 000,00 998 435,00	1 650 000,00 387 104,37	18 660,37
<b>5 - Produits exceptionnels</b>	<b>2 598 743,91</b>	<b>2 618 435,00</b>	<b>2 637 104,37</b>	<b>18 660,37</b>
<b>Total des produits (1+2+3+4+5)</b>	<b>40 214 346,58</b>	<b>40 051 701,00</b>	<b>40 401 782,28</b>	<b>349 981,28</b>
<b>6 - Parts</b>				
<b>Total général (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>40 214 346,58</b>	<b>40 051 701,00</b>	<b>40 401 782,28</b>	<b>349 981,28</b>



**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

	Budget		Présent Budget		Variation BE		Variation Prévision	
	Exécuté 31/12/2021	Reçus 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	Budget 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF (A)</b>								
675 - Valeurs amortissables des éléments d'actif cédés	275 886,62	1 034 673,00	784 403,62		508 517,10	134,3%	-250 669,08	-24,2%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	2 773 291,54	2 375 325,00	2 311 626,48		-461 665,06	-16,6%	-61 668,52	-2,6%
Bénéfice de l'exercice	8 442 740,96	5 473 465,00	5 366 562,57		-7 076 186,39	-30,5%	393 057,57	7,2%
<b>SOUS-TOTAL A :</b>	<b>11 491 919,12</b>	<b>8 881 783,00</b>	<b>8 362 592,67</b>		<b>-2 528 336,35</b>	<b>-22,0%</b>	<b>80 788,87</b>	<b>0,8%</b>
<b>ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF (B)</b>								
775 - Produits des cessions d'immobilisations financières	1 371 875,83	1 650 000,00	1 600 000,00		278 084,17	20,3%	18 669,37	1,9%
777 - Quote part des subv. d'investissement au régime	1 172 785,42	968 405,00	937 104,37		-185 686,05	-15,8%	234 702,45	161,8%
78 - Reprise sur amortissements et provisions	1 114 403,01	145 047,00	379 749,45		-734 653,58	-65,9%		
Perte de l'exercice								
<b>SOUS-TOTAL B :</b>	<b>3 659 106,26</b>	<b>2 763 452,00</b>	<b>3 016 853,82</b>		<b>-642 264,44</b>	<b>-17,6%</b>	<b>253 371,82</b>	<b>8,2%</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>7 832 812,86</b>	<b>6 118 331,00</b>	<b>5 345 738,85</b>		<b>-1 887 081,91</b>	<b>-24,1%</b>	<b>-172 581,85</b>	<b>-2,8%</b>



**CCI MAINE-ET-LOIRE**
**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS EN CAPITAL**

Emplois	Budget	Budget	Prélevé budgét :	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté	Rectifié	Exécuté	en volume	en %	en volume	en %
	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2022				
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	2 267 008,00	4 699 044,00	12 478 683,67	10 211 677,69	450,3%	5 178 638,67	228,3%
- immobilisations incorporelles	30 461,44	77 080,00	31 452,74	1 001,21	3,3%	45 621,26	149,2%
- immobilisations corporelles	2 236 461,72	2 264 364,00	1 796 746,76	-449 714,94	-20,1%	-1 471 617,22	-65,3%
- immobilisations mises en concession							
- immobilisations financières	92,12	3 257 600,00	10 650 484,14	10 650 391,62	11466,6%	7 308 084,34	217,1%
Charges à reporter sur plusieurs exercices							
Reduction des capitaux propres							
Augmentation des dettes et concours							
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	418 145,84	425 600,00	431 399,17	13 253,33	3,2%	5 086,17	1,2%
Opérations en capital intervenant sur							
Total des Emplois	2 685 151,72	7 124 714,00	12 910 283,04	10 221 137,32	380,6%	5 765 546,04	81,2%
Excédent budgétaire global de l'exercice	6 740 854,84	859 212,00		-4 740 854,84	-100,0%	-819 212,00	-100,0%

**Observations :**

Rappel : Capacité d'autofinancement	7 802 811,06	6 118 211,90	5 945 729,15
Taux d'absorption de la C.A. par les remboursements	0,0%	0,0%	0,0%

Ressources	Budget	Budget	Prélevé budgét :	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté	Rectifié	Exécuté	en volume	en %	en volume	en %
	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2022				
Capacité d'autofinancement de l'exercice	7 802 811,06	6 118 211,90	5 945 729,15	-7 667 081,91	-24,1%	-1 72 361,83	-2,8%
Cessions d'éléments de l'actif immobilisé							
- immobilisations incorporelles							
- immobilisations corporelles	1 950 000,50	1 650 000,00	1 650 000,00	350 000,50	20,9%		
- immobilisations mises en concession							
- immobilisations financières	88 111,26	16 210,00	16 336,00	-71 773,26	-81,5%		
Subventions d'investissement	204 854,02		181 179,65	-23 674,37	-11,8%	181 179,65	
Augmentation des autres capitaux propres							
Diminution des dettes et concours							
Fonds collectés au titre de la P.E.E.C.							
Emprunts et autres dettes financières			1 053,20	1 053,20		1 053,20	
Opérations en capital et services							
Total des Ressources	9 425 800,36	7 784 549,20	7 794 300,00	-1 631 500,36	-17,3%	9 551,00	0,1%
Différence des ressources de la CCI			6 118 211,90	6 118 211,90		6 118 211,90	
Pour mémoire : Fonds de roulement, solde budgétaire	16 001 487,42	16 561 369,42	10 912 118,83	-5 089 368,59	-31,6%	-5 742 000,00	-34,9%
	6 740 854,54	428 812,00	5 115 063,04	-1 185 617,58	-17,6%	-5 715 895,04	-87,1%

**Résumé :**

Subventions / maintenance	0,0%		0,0%
- C.A.F. investissements	1,46	0,51	0,46
Solde budgétaire : flux de roulement net financier	0,72	0,04	-0,22

**Budget Épargne - 31/12/2022**  
**JOURNAL DE REMPLISSAGE**

Projet	Les postes		Dépense et/ou source de fonds	Ressources	
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
<b>Augmentation d'entretien de l'éclairage public</b>			Capacité d'autofinancement de l'épargne	5 941 720,15	7 657 611,48
Inscrip. travaux courants	31 452,78	30 451,44	Crédits (ou déduction) adossés au (au) fonds épargne :		
Immobilisations mises en concession	1 746 748,78	2 758 461,72	Immobilisations courantes	1 426 300,33	1 387 000,00
Immobilisations affectées	-1 650 281,24	0,00	Immobilisations mises en concession	16 318,00	48 711,00
Immobilisations affectées			Immobilisations financières		
<b>Charges à caractère pluriannuel exceptionnelles</b>			Augmentation des crédits généraux	61 519,84	704 884,00
Équilibre des dépenses			Subvention d'équipement (1)		
Dépense des travaux collectifs de l'UE de la FEED			Augmentation des autres crédits généraux		
Travaux effectués de travaux d'entretien	131 289,11	41 514,50	Augmentation des fonds affectés au titre de la FEED		
Augmentation des crédits de roulement (2)		6 140 458,81	Augmentation des autres ressources (3) :	1 081,21	
1 - Augmentation des crédits de roulement :			1 - Déduction au titre de roulement :	5 113 982,34	
<b>Total</b>	<b>12 819 262,81</b>	<b>9 429 808,36</b>	<b>Total</b>	<b>12 819 262,81</b>	<b>9 429 808,36</b>

Projet	Les postes		Dépense et/ou source de fonds	Ressources	
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
<b>Augmentation des crédits de roulement</b>			Dépense des crédits et de roulement		
Déduction des autres crédits	1 467 732,29		Augmentation des crédits courants	2 426 458,50	1 432 414,73
Augmentation des crédits courants		8 105 849,18	Déduction des autres crédits		
Dépense des autres crédits courants (hors FEED)			Augmentation des autres crédits généraux (hors subvention)	79 821,42	1 608 909,21
Augmentation des autres crédits courants (hors FEED) : Comptes courants et autres crédits de roulement	1 917 139,83		Déduction des autres crédits courants (hors FEED) dont augmentation des autres crédits de roulement		1 787 114,18
1 - Déduction des crédits de roulement :	5 501 669,06		2 - Augmentation des crédits de roulement :		5 269 534,50
<b>Total</b>	<b>4 886 171,37</b>	<b>8 915 849,18</b>	<b>Total</b>	<b>4 886 171,37</b>	<b>8 915 849,18</b>

Projet	Les postes		Dépense et/ou source de fonds	Ressources	
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
<b>Augmentation des disponibilités</b>		1 471 258,71	Dépense des disponibilités	1 787 171,14	
Déduction des concours bancaires et autres crédits de roulement			Augmentation des concours bancaires et autres crédits de roulement		
1 - Augmentation des disponibilités :	1 787 171,14		2 - Augmentation des disponibilités :		1 471 258,71
<b>Total</b>	<b>1 787 171,14</b>	<b>1 471 258,71</b>	<b>Total</b>	<b>1 787 171,14</b>	<b>1 471 258,71</b>

1 - Variation du fonds de roulement  
2 - Variation du besoin en fonds de roulement  
3 - Variation de la trésorerie

1 - Variation du fonds de roulement  
2 - Variation du besoin en fonds de roulement  
3 - Variation de la trésorerie

(1) Montant des transferts en cours de l'exercice  
(2) Solde des dépenses en cours le 31/12/2021 de l'exercice précédent  
(3) Solde des dépenses en cours le 31/12/2020 de l'exercice précédent



# **SERVICE GENERAL**

SERVICE BUDGETAIRE GENERAL

Budget Exécuté - 31/12/2022

BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2022			Exercice au 31/12/2021
	Deut	Amort/Prov.	Net	Net
CAPTA. EOUSCRIT NON APPELE				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES				
FONDS COMMERCIAUX				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	130 068,39	107 341,38	26 626,91	95 660,44
AVANCES ET COMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
TERRAINS	270 148,61	25 776,66	244 371,95	534 024,69
CONSTRUCTIONS	11 720 411,07	8 114 885,22	3 605 525,85	4 016 654,12
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	130 996,97	100 238,67	30 758,29	40 385,07
AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	3 483 081,91	3 025 816,87	458 064,94	494 719,49
IMMOC. CORPORELLES EN COURS	109 080,85		109 080,85	203 365,62
IMMOBILISES EN CONCESSION				
AVANCES ET COMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :</b>				
PARTICIPATIONS	1 147 048,72	6 050,12	1 140 998,60	733 998,60
CREANCS RATTACH. A DES PART. LIQU.				
AUTRES TITRES IMMOBILIS.	12 758 020,26		12 758 020,26	2 624 020,26
PRETS	273 248,09		273 248,09	274 118,06
PRETS AVANCE INTER-SERV. ACCORD				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	5 010,78		5 010,78	1 924,92
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>30 630 672,47</b>	<b>11 340 004,97</b>	<b>19 290 667,50</b>	<b>8 348 262,49</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUIT (BIENS)				
EN-COURS DE PRODUIT (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTES VERS. CDES	3 721,85		3 721,85	24 400,93
<b>CREANCS D'EXPLOITATION (3) :</b>				
CUEYTS ET COMPTES RATTACHES	528 388,72	372,21	528 016,51	528 516,12
AUTRES	119 932,78	269 250,00	450 682,78	1 654 920,54
<b>CREANCS DIVERSES (3) :</b>	172 574,91		172 574,91	189 437,95
CAPTA. SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :</b>				
ACTIONS PROPRES				
TITRES				
DISPONIBLES	5 407 408,05		5 407 408,05	7 269 581,01
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	160 081,22		160 361,72	104 145,23
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 472 794,54</b>	<b>269 622,21</b>	<b>6 843 167,13</b>	<b>9 771 697,62</b>
CHARGES A REP. SUPPL. EXERC. II				
PRIMES OF REPR. DES OBLIGAT. IV				
EGARTELE CONVERSION ACTIF V				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>37 103 467,01</b>	<b>11 609 627,18</b>	<b>26 133 834,63</b>	<b>18 119 960,11</b>
(1) CONT. CREDIT AU BAIL				
(2) CONT. A MOINS D'UN AN				
(3) CONT. A PLUS D'UN AN				

SERVICE BUDGETAIRE GENERAL

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**BILAN**

PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL		
(Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION D'APPORT		
APPORTS	5 677 745,35	5 677 745,35
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LE GALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	8 122 711,88	4 067 828,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	978 032,08	2 054 883,47
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	390 134,82	422 899,77
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 168 624,13</b>	<b>12 223 157,10</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	61 379,87	61 379,87
PROVISIONS POUR CHARGES	1 319 365,00	1 330 971,00
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>	<b>1 380 744,87</b>	<b>1 392 350,87</b>
<b>DETTES (1)</b>		
<b>DETTES FINANCIERES :</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)		
- Dont Emprunts		
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	13 851,00	13 466,98
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	345 123,64	396 989,88
DETTES FISCALES ET SOCIALES	135 055,40	130 921,32
<b>DETTES DIVERSES :</b>		
DETTES SUR IMMO ET COMPTES RATTACHES	34 234,03	322 079,30
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	10 333 227,81	4 098 784,76
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	52 110,00	41 600,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 913 861,88</b>	<b>5 007 842,24</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>25 463 030,79</b>	<b>18 619 300,01</b>
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		



SERVICE BUDGETAIRE GENERAL

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES**

	Budget exécuté 31/12/2021	Budget Vote 31/12/2022	Budget exécuté 31/12/2022	Différence
	(A) Net	(B) Net	(C) Net	(D) = (C) - (B)
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>PARTS CONTRIBUTIVES (A)</b>				
ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DE STOCK	16 257,32	16 250,00	13 332,77	(1 916,23)
ACHATS MAT PREMIERES ET AUTRES APPROV VARIATION DE STOCK				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	6 948 084,39	7 476 718,00	7 285 903,47	(190 814,53)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	81 667,90	83 748,00	82 195,87	(1 552,13)
SALAIRES ET TRAITEMENTS	35 027,50	50 393,00	50 889,71	283,71
CHARGES SOCIALES	11 431,00	17 410,00	17 510,74	100,74
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMORALISATIONS DOTATIONS AUX AMORT	340 578,06	403 768,00	289 765,53	(114 002,47)
SUR IMMORALISATIONS DOTATIONS AUX PROV.				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROV.	299 250,00			
POUR RESERVES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROV.	13 222,00	37 000,00	57 449,00	20 449,00
AUTRES CHARGES	275 763,70	280 978,00	302 975,02	22 000,02
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES				
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>8 629 441,90</b>	<b>8 375 231,00</b>	<b>8 209 817,66</b>	<b>(165 413,34)</b>
<b>TOTAL (A + B) = J</b>	<b>8 629 441,90</b>	<b>8 375 231,00</b>	<b>8 209 817,66</b>	<b>(420 624,24)</b>
<b>QUOTAS PARTS DE RESULTAT OPERATIONS (B)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			1 151,86	1 151,86
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	1 496,43			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE	247,17			
CHARGES NETTES SUR CESSATIONS DE V.M.P.				
<b>TOTAL (H)</b>	<b>1 743,60</b>		<b>1 151,86</b>	<b>(591,74)</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
SUR OPERATIONS DE GESTION	24 320,38	9 706,00	200,86	(19 413,34)
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	275 856,82	1 034 973,00	760 023,37	(274 949,63)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>299 806,90</b>	<b>1 044 679,00</b>	<b>760 204,63</b>	<b>(284 374,97)</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES (J + H + I + V)</b>	<b>8 929 248,80</b>	<b>9 419 910,00</b>	<b>8 970 022,29</b>	<b>(448 887,71)</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>	<b>2 054 883,47</b>	<b>588 765,00</b>	<b>878 832,09</b>	<b>283 257,09</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 984 132,27</b>	<b>10 008 675,00</b>	<b>9 848 854,38</b>	<b>(159 820,62)</b>



SERVICE BUDGETAIRE GENERAL

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS**

	Budget exécuté	Budget Vote	Budget exécuté	Différence
	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	(D) = (C) - (B)
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Écart
TACFE TACVAE Contribution reçue Reliquats sur exercices antérieurs	3 024 171,00	2 768 754,00	2 900 800,00	135 049,00
<b>1 - Produit fiscal, donation contributions</b>	<b>3 024 171,00</b>	<b>2 768 754,00</b>	<b>2 900 800,00</b>	<b>135 049,00</b>
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	57 047,01 1 313 171,05	55 000,00 1 191 485,00	57 913,18 1 132 295,09	(1 088,82) (58 189,91)
<b>2 - Chiffre d'affaires</b>	<b>1 395 218,04</b>	<b>1 246 485,00</b>	<b>1 190 208,27</b>	<b>(40 276,73)</b>
Production stockée Production immobilisée Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation - dont taxe d'apprentissage - Etat et divers - région et autres collectivités - Europe Reprise sur provisions et amortissements Transfert de charges Autres produits Contribution reçue des services Quotas parts de résultats sur op. liées en commun	497 840,24  217 238,40 290 701,84  759 176,34 179 750,07 126 105,89 2 082 458,00	691 829,00 58 500,00 528 257,00 110 742,00 79 452,00  177 403,02 3 382 482,00	741 583,37 55 788,67 400 207,03 284 561,87 99 111,75 13 192,08 175 124,14 3 110 207,00	49 754,37 111 313,33 1 24 029,97 173 756,07 59 165,75 - 3 192,09 (1 358,86) (282 275,00)
<b>3 - Sous-total</b>	<b>4 406 708,34</b>	<b>4 301 745,00</b>	<b>4 140 224,25</b>	<b>(161 521,65)</b>
<b>Produits d'exploitation (1+ 2+ 3)</b>	<b>6 916 097,38</b>	<b>6 320 165,00</b>	<b>6 234 236,22</b>	<b>(86 748,78)</b>
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières	1 961,12 2 208,39  0,05	5 125,00      	3 471,50 8 884,34 20 348,81    	3 411,50 3 158,34 20 348,81    
<b>4 - Produits financiers</b>	<b>4 177,77</b>	<b>5 125,00</b>	<b>32 804,05</b>	<b>27 379,65</b>
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif * Quotepart pas subv. d'invest. versés au résultat * Autres produits exceptionnels * Reprises sur provisions Transfert de charges	51 059,66 1 371 815,69 39 746,17   	1 650 000,00 32 563,00    	1 850 000,00 32 584,05    	  10,05   
<b>5 - Produits exceptionnels</b>	<b>1 486 700,84</b>	<b>1 682 565,00</b>	<b>1 622 584,95</b>	<b>(60 000,00)</b>
<b>Total des produits (1+2+3+4+5)</b>	<b>10 385 976,81</b>	<b>10 608 875,00</b>	<b>9 949 308,22</b>	<b>(59 369,18)</b>
<b>6 - Perte</b>				
<b>Total général (1+2+3+4+5-6)</b>	<b>10 385 976,81</b>	<b>10 608 875,00</b>	<b>9 949 308,22</b>	<b>(59 369,18)</b>

**SERVICE BUDGETAIRE GENERAL**
**Budget Exécuté - 31/12/2022  
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

	Budget		Présent Budget		Variation BE		Variation Pré	
	Exécuté 31/12/2021	Reçuté 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF (A)</b>								
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	275 886,82	1 034 973,00	760 023,37		484 136,55	175,5%	-274 949,63	-26,6%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	652 990,04	440 801,00	447 214,53		-205 775,56	-31,5%	6 413,53	1,5%
Bénéfice de l'exercice	2 054 885,47	838 765,00	978 032,08		-1 076 851,39	-52,4%	389 287,08	66,1%
<b>SOUS-TOTAL A :</b>	<b>2 983 760,33</b>	<b>2 064 639,00</b>	<b>2 185 269,98</b>		<b>-798 490,40</b>	<b>-26,8%</b>	<b>120 730,90</b>	<b>5,8%</b>
<b>ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF (B)</b>								
776 - Produits des cessions d'éléments d'actifs	1 371 915,83	1 690 000,00	1 650 000,00		278 084,17	20,3%		
777 - Quote part des subventions versées au résultat	39 748,17	32 565,00	32 584,95		-7 181,22	-18,1%	0,05	0,0%
78 - Reprise sur amortissements et provisions	759 376,34	59 952,00	59 117,75		-600 258,59	-86,9%	50 166,75	148,1%
Parts de l'exercice								
<b>SOUS-TOTAL B :</b>	<b>2 171 030,34</b>	<b>1 722 817,00</b>	<b>1 701 682,70</b>		<b>-389 388,64</b>	<b>-17,9%</b>	<b>59 166,70</b>	<b>3,4%</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>812 722,04</b>	<b>342 822,00</b>	<b>403 587,28</b>		<b>-409 134,76</b>	<b>-50,3%</b>	<b>61 565,28</b>	<b>18,0%</b>

**SERVICE BUDGETAIRE GENERAL**

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS EN CAPITAL**

Éléments	Budget	Budget	Prélevé budget	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté 31/12/2021	Rectifié/CAI 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé</b>	1 171 105,58	2 058 941,09	10 967 279,06	9 796 173,48	835,7%	8 909 234,96	432,9%
- immobilisations incorporelles	4 778,38	55 490,00	1 051,71	1 051,33	21,2%	47 928,29	35,4%
- immobilisations corporelles	1 165 784,40	444 961,00	229 043,01	866 741,47	74,1%	-145 917,99	-32,6%
- immobilisations liées au fonctionnement							
- immobilisations financées	97,79	1 558 490,00	10 686 684,34	10 688 591,67	10966,6%	9 103 054,34	394,4%
Charges à recevoir sur prestations effectuées							
Reduction des capitaux propres							
Augmentation des stocks en cours							
Remboursement des emprunts et autres dettes financières							
Opérations en capital intervenues							
<b>Total des Opérations</b>	1 171 105,58	2 058 941,09	10 967 279,06	9 796 173,48	835,7%	8 909 234,96	432,9%
<b>Excédent budgétaire global de l'exercice</b>	1 018 487,74			-1 018 487,74	-100,0%		

**Observations :**

Rappel Capacité d'autofinancement	912 722,04	342 022,09	403 587,28
Taux d'absorption de la CAF par les remboursements			

Ressources	Budget	Budget	Prélevé budget :	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté 31/12/2021	Rectifié/CAI 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	912 722,04	342 022,09	403 587,28	-509 134,76	-50,3%	61 585,29	16,0%
<b>Opérations d'éléments en cours immobilisés</b>							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles	1 300 000,00	1 650 000,00	1 000 000,00	350 000,00	26,9%		
- Immobilisations liées au fonctionnement							
- Immobilisations financées	27 877,28	1 838,00	5 589,00	-1 562,28	-82,4%		
Subventions d'investissement							
Augmentation des stocks en cours propres							
Dotation des stocks en cours							
Fonds propres au sein de la P.E.C.C.							
Emprunts et autres dettes financières							
Opérations en capital intervenues							
<b>Total des Ressources</b>	2 190 589,32	3 991 911,00	2 009 676,28	-131 117,04	-6,0%	61 585,29	3,1%
<b>Utilisation des ressources de la CCI</b>		50 130,00	8 907 662,76	8 907 662,76		8 907 672,76	14714,2%
<b>Recapitulatif :</b>							
Fonds de roulement net	4 767 193,28	4 707 065,37	4 110 494,73	-657 698,55	-13,8%	4 817 680,03	101,3%
Stock budgétaire	-1 018 487,74	0 130,00	-8 207 402,76	-9 025 290,52	-974,5%	-4,637 672,76	-14714,2%

**Rates**

- Subventions / Investissement			
- CAF / Investissement	0,65	0,17	0,04
- Stock budgétaire / Fonds de Roulement net initial	0,27	<0,1	-1,65

# **SERVICE FORMATION**

SERVICE BUDGETAIRE FORMATION

Budget Exécuté - 31/12/2022

ELAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2022			Exercice au 31/12/2021
	Brut	Amort/Prov.	Net	Net
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES				
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	333 106,41	282 82 1,46	50 284,95	52 705,91
AVANCES ET COMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
TERRAINS	1 523 515,21	155 248,73	1 367 616,48	1 083 796,49
CONSTRUCTIONS	46 470 481,47	24 244 357,41	22 226 124,06	23 219 626,58
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	8 594 982,33	7 535 239,19	959 023,14	563 194,27
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	8 662 538,01	4 697 652,46	3 964 885,55	2 133 962,38
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	128 137,99		128 137,99	136 798,34
IMMOBILISEES EN CONCESSION				
AVANCES ET COMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :</b>				
PARTICIPATIONS	200,00		200,00	200,00
CREANCS RATTACH. A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS	272 346,26		272 346,26	282 795,26
PRETS AVANCES INTER-SERV. ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>64 174 987,43</b>	<b>30 980 089,05</b>	<b>27 183 915,03</b>	<b>27 472 022,07</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUIT (BIENS)				
EN-COURS DE PRODUIT (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET COMPTES VERSI. COES	2 608,52		2 608,52	105 366,88
<b>CREANCS D'EXPLOITATION (3) :</b>				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	14 641 057,29	30 510,61	14 613 546,68	18 499 247,00
AUTRES	2 026 047,41		2 026 047,41	40 874,53
CREANCS DIVERSES (3)	25 098,46		25 098,46	3 811,52
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :</b>				
ACTIONS PROPRES				
TITRES				
DISPONIBILITES				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	66 597,80		66 597,80	52 945,77
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>18 785 389,67</b>	<b>30 520,61</b>	<b>18 724 746,88</b>	<b>18 709 240,27</b>
CHARGES A REP. SUPPLUS EXERC. III				
PRETS DE REPR. DES OBLIGAT. IV				
EQUIP. DE CONVERSION ACTIF V				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>82 960 377,10</b>	<b>37 018 589,26</b>	<b>45 908 661,91</b>	<b>46 181 262,34</b>
(1) DONT DROIT AU BAL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

SERVICE BUDGETAIRE REFORMATION

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**EILAN**

PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL		
(dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	3 336 074,93	3 336 074,93
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	6 057 469,06	(170 572,91)
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 716 308,20	6 228 061,57
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	16 182 847,98	16 936 207,75
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>30 272 417,77</b>	<b>26 329 771,34</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	1 858 760,00	2 088 804,00
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>	<b>1 858 760,00</b>	<b>2 088 804,00</b>
<b>DETTES (1)</b>		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	6 115 662,64	6 474 913,57
- Dont Emprunts	6 115 662,64	6 474 913,57
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	11 596,29	21 649,49
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 270 821,31	3 432 894,76
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 718,21	4 278,37
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTE RATTACHES	243 874,63	160 804,03
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	1 679 099,16	6 266 606,01
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 463 983,96	1 305 560,71
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 782 539,22</b>	<b>17 758 696,94</b>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>43 913 716,99</b>	<b>40 175 272,28</b>
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		



SERVICE BUDGETAIRE FORMATION

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES**

	Budget exécuté 31/12/2021	Budget Voie 31/12/2022	Budget exécuté 31/12/2022	Différence
	(A) M€	(B) Net	(C) M€	(C) - (C) - (B) Ecart
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
PARTS CONTRIBUTIVES (A):				
ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DE STOCK				
ACHATS MAT. PREMIERES ET AUTRES APPROV VARIATION DE STOCK				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	23 501 491,59	22 387 921,00	22 879 879,48	491 958,48
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	175 215,76	181 339,00	181 425,00	69,24
SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORT.	1 854 721,03	1 807 105,00	1 760 889,30	(93 831,73)
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROV. SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.	4 592,50		6 475,00	6 475,00
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROV.	164 618,00	64 982,00	40 611,00	(123 971,00)
AUTRES CHARGES	164 362,16	192 349,00	189 350,35	7 907,09
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES	2 785 890,00	3 105 978,00	2 945 483,00	(260 495,00)
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>24 692 981,04</b>	<b>27 854 685,00</b>	<b>28 014 417,77</b>	<b>179 751,77</b>
<b>TOTAL (A + B) + I</b>	<b>25 690 981,04</b>	<b>27 634 066,00</b>	<b>28 014 417,77</b>	<b>179 751,77</b>
<b>QUOTCS-PARTS DE RESULTAT d'OPERATIONS III:</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	298 929,90	282 893,00	282 895,00	2,00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P.				
<b>TOTAL III</b>	<b>298 929,90</b>	<b>282 893,00</b>	<b>282 895,00</b>	<b>2,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			24 380,55	24 380,55
<b>TOTAL IV</b>			<b>24 380,55</b>	<b>24 380,55</b>
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>25 989 910,94</b>	<b>28 117 559,00</b>	<b>28 321 693,32</b>	<b>204 134,32</b>
<b>BOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>	<b>6 228 061,57</b>	<b>4 630 104,00</b>	<b>4 716 008,20</b>	<b>(114 007,80)</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 217 972,51</b>	<b>32 747 663,00</b>	<b>33 037 699,52</b>	<b>30 036,52</b>



SERVICE BUDGETAIRE FORMATION

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS**

	Budget exécuté 31/12/2021	Budget Voté 31/12/2022	Budget exécuté 31/12/2022	Différence
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Met	Met	Met	Ecart
TACFE TACVAF Contribution reçue Requêtes aux exercices antérieurs				
<b>1 - Produit fiscal, dotation, contributions</b>				
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	4 351 312,27	4 295 721,00	4 432 352,82	136 631,82
<b>2 - Chiffre d'affaires</b>	<b>4 351 312,27</b>	<b>4 295 721,00</b>	<b>4 432 352,82</b>	<b>136 631,82</b>
Production stockée Production immobilisée Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation	26 288 284,98	27 599 027,00	27 294 833,21	(304 193,79)
- dont : titre d'apprentissage	25 488 599,66	26 608 241,00	26 282 483,91	(525 757,09)
- Etat et divers	458 078,74	278 513,00	311 538,27	32 023,27
- région et autres collectivités	330 806,58	512 273,00	700 833,03	188 560,03
- Europe				
Reprise sur provisions et amortissements	555 028,67	105 895,00	260 831,70	175 526,70
Transfert de charges	68 273,46	9 050,00	38 988,53	30 938,53
Autres produits	28 831,90	2 000,00	30 341,58	32 441,58
Contribution reçue des services Quotas parts de résultats sur op. faites en commun				
<b>3 - Sous-total</b>	<b>26 733 647,91</b>	<b>27 718 672,00</b>	<b>27 680 602,02</b>	<b>(85 269,98)</b>
<b>Produits d'Exploitation (1+2+3)</b>	<b>31 084 629,38</b>	<b>32 014 393,00</b>	<b>32 083 154,84</b>	<b>71 361,84</b>
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	99,88		5,26	5,26
Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières				
<b>4 - Produits financiers</b>	<b>99,88</b>		<b>5,26</b>	<b>6,26</b>
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif Quota-part des subv. d'invest. versés au résultat Autres produits exceptionnels Reprise sur provisions Transferts de charges	1 133 043,25	936 870,00	954 539,42	18 669,42
<b>5 - Produits exceptionnels</b>	<b>1 133 043,25</b>	<b>936 870,00</b>	<b>954 539,42</b>	<b>18 669,42</b>
<b>Total des produits (1+2+3+4+5)</b>	<b>32 217 672,63</b>	<b>32 947 663,00</b>	<b>33 037 694,26</b>	<b>90 036,26</b>
<b>6 - Perte</b>				
<b>Total général (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>32 217 672,63</b>	<b>32 947 663,00</b>	<b>33 037 694,26</b>	<b>90 036,26</b>

**SERVICE BUDGETAIRE FORMATION**
**Budget Exécuté - 31/12/2022  
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Reçus 31/12/2022	Prévent Budget Exécuté 31/12/2022	Variation BE en volume	31/12/2022 en %	Variation Prév en volume	31/12/2022 en %
<b>ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF (A)</b>							
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 063 821,53	1 877 087,00	24 360,55	24 360,55		24 360,55	
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	6 228 061,67	4 830 104,00	1 607 975,30	-255 945,23	-12,4%	-69 111,70	-3,7%
Bénéfice de l'exercice			4 716 006,20	-1 512 005,37	-24,3%	+114 057,80	-2,4%
<b>SOUS-TOTAL A :</b>	<b>8 291 983,10</b>	<b>6 707 191,00</b>	<b>6 548 362,05</b>	<b>-1 743 621,05</b>	<b>-21,0%</b>	<b>-158 828,95</b>	<b>-2,4%</b>
<b>ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF (B)</b>							
775 - Produits des cessions d'éléments d'actifs	1 135 043,25	936 870,00	954 539,42	-178 503,83	-15,8%	19 009,42	2,0%
777 - Quote part des subv d'invest virées au résultat	355 026,67	106 085,00	280 631,70	-74 294,97	-21,0%	175 536,70	157,0%
7A - Reprise sur amortissements et provisions							
Partie de l'exercice							
<b>SOUS-TOTAL B :</b>	<b>1 488 069,92</b>	<b>1 040 955,00</b>	<b>1 235 171,12</b>	<b>-252 898,80</b>	<b>-17,0%</b>	<b>194 206,12</b>	<b>13,7%</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>6 803 913,18</b>	<b>5 666 236,00</b>	<b>6 313 190,93</b>	<b>-1 480 722,25</b>	<b>-21,9%</b>	<b>-363 036,07</b>	<b>-5,2%</b>

SERVICE BUDGETAIRE FORMATION

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS EN CAPITAL**

Emploie	Budget	Budget	Prélevé budget :	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté 31/12/2021	Rectifié 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé</b>	<b>1 064 283,26</b>	<b>4 641 063,00</b>	<b>1 511 654,81</b>	<b>617 321,59</b>	<b>38,1%</b>	<b>-3 129 898,19</b>	<b>-67,4%</b>
- Immobilisations incorporelles	24 223,05	21 600,00	23 801,04	-222,02	-1,3%	2 701,04	10,7%
- Immobilisations corporelles	1 040 060,20	2 819 400,00	1 487 703,77	417 643,57	39,0%	-1 391 699,27	-47,2%
- Immobilisations mises en concession							
- Immobilisations financières		1 800 000,00				-1 500 000,00	-100,0%
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Répartition aux capitaux propres							
Augmentation des stocks et en-cours							
<b>Remboursement des emprunts et autres dettes financières</b>	<b>348 485,59</b>	<b>354 571,00</b>	<b>359 250,00</b>	<b>10 764,54</b>	<b>3,1%</b>	<b>4 879,29</b>	<b>1,9%</b>
Opérations en capital intervenues							
<b>Total des Emplois</b>	<b>1 442 789,65</b>	<b>4 995 574,00</b>	<b>1 870 855,74</b>	<b>429 046,09</b>	<b>29,7%</b>	<b>-3 124 718,26</b>	<b>-67,5%</b>
<b>Excédent budgétaire global de l'exercice</b>	<b>5 378 287,55</b>	<b>641 101,00</b>	<b>3 633 983,84</b>	<b>-1 842 303,71</b>	<b>-24,6%</b>	<b>2 942 862,84</b>	<b>433,0%</b>

Observations :

Rappel : Capex et autofinancement	5 897 913,18	5 656 226,00	4 311 180,93
Taux d'absorption de la CaF par les remboursements	0,05	0,26	0,67

Ressources	Budget	Budget	Prélevé budget :	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté 31/12/2021	Rectifié 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>Capex (et) autofinancement de l'exercice</b>	<b>6 897 913,18</b>	<b>5 656 226,00</b>	<b>4 311 180,93</b>	<b>-1 460 732,25</b>	<b>-21,8%</b>	<b>-358 835,07</b>	<b>-4,2%</b>
<b>Cessions d'éléments de l'actif immobilisé</b>							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles							
- Immobilisations mises en concession							
- Immobilisations financières	12 240,00	10 449,00	10 449,00	209,00	2,0%		
Subventions d'investissement	204 894,02		101 179,63	-22 704,37	-11,8%	181 179,63	
Augmentation des autres capitaux propres							
Diminution des stocks et en-cours							
Fonds collectés au sein de la F.C.F.C.							
Emprunts et autres dettes financières							
Opérations en capital intervenues							
<b>Total des Ressources</b>	<b>7 019 657,20</b>	<b>5 676 675,00</b>	<b>4 504 819,58</b>	<b>-1 514 217,62</b>	<b>-21,6%</b>	<b>1 71 852,47</b>	<b>-3,0%</b>
<b>Utilisation des ressources de la CC</b>							
<b>Pour mémoire : Fonds de roulement net</b>	<b>7 420 456,54</b>	<b>8 101 557,04</b>	<b>1 067 192,38</b>	<b>2 637 455,54</b>	<b>49,0%</b>	<b>2 956 384,54</b>	<b>38,5%</b>
<b>Saldo budgétaire</b>	<b>5 575 267,55</b>	<b>681 101,00</b>	<b>3 630 983,84</b>	<b>-1 942 303,71</b>	<b>-24,6%</b>	<b>2 952 862,84</b>	<b>433,5%</b>

Récap :

Subventions / Investissement	0,19		0,12
- CaF / Investissement	8,22	1,22	3,51
Saldo budgétaire / Rés de - Roulement net initial	3,02	0,09	0,40

**SERVICE PORT**

SERVICE BUDGETAIRE PORT

 Budget Exécuté - 31/12/2022  
 BILAN

ACTIF	Exercice au 31/12/2022			Exercice au 31/12/2021
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEV. EXPERIMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES				
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.				
AVANCES ET ACOMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOREL.				
IMMOB. CORPORELLES EN COURS				
IMMOBILISES EN CONCESSION				
AVANCES ET ACOMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
PRETS AVEC INTER-SERV. ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCI.				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN COURS :</b>				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUIT (BIENS)				
EN-COURS DE PRODUIT (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSUS COUS</b>				
<b>CREANCES D'EXPLOITATION : (3)</b>				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES	314 247,86		314 247,86	298 515,47
<b>CREANCES DIVERSES (3)</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE</b>				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :</b>				
ACTIONS PROPRES				
TITRES				
DISPONIBILITES				
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)</b>				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>314 247,86</b>		<b>314 247,86</b>	<b>298 515,47</b>
<b>CHARGES A REP. PLUS EXERC. II</b>				
<b>PRIMES DE REVAL. DES OBLIGAT. IV</b>				
<b>Ecart de conversion actif V</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>314 247,86</b>		<b>314 247,86</b>	<b>298 515,47</b>
(1) DONT PLUS D'UN AN				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

SERVICE BUDGETAIRE REPORT

Budget Exécuté - 31/12/2022

BILAN

PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL (Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	295 800,47	283 475,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 517,62	2 324,94
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>309 317,49</b>	<b>295 800,47</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>DETTES FINANCIERES :</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS CREDIT (2)		
- Dont Emprunts		
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 545,17	540,03
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 385,00	2 175,00
<b>DETTES DIVERSES :</b>		
DETTES SUR IMMO ET CPTEs RATTACHES		
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 930,17</b>	<b>2 715,03</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>314 247,66</b>	<b>298 515,47</b>
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		



SERVICE BUDGETAIRE PORT

 Budget Exécuté - 31/12/2022  
 OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget exécuté	Budget Voté	Budget exécuté	Difference
	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2022	(D) = (C) - (B)
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
PARTS CONTRIBUTIVES (A)				
ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DE STOCK				
ACHATS MAT. PREMIERES ET AUTRES APPROV. VARIATION DE STOCK				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURS	460,00	528,00	456,00	(72,00)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
CHARGES SOCIALES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORT. SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROV. SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROV.				
AUTRES CHARGES	5 971,75	6 297,00	5 907,46	640,49
CONTRIBUTIONS VERSÉES AUX SERVICES	21 800,00	21 800,00	21 800,00	
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>27 731,75</b>	<b>27 895,00</b>	<b>28 162,46</b>	<b>967,46</b>
<b>TOTAL (A+B)=I</b>	<b>27 731,75</b>	<b>27 895,00</b>	<b>28 162,46</b>	<b>967,46</b>
<b>QUOTIS-PARTS DE RESULTAT EXPLOITATION (II)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILÉES				
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CÉSSIONS DE V.M.P.				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
SUR OPERATIONS DE GESTION				
SUR OPERATIONS EN CAPITAL				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
<b>TOTAL (IV)</b>				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)	2 175,00	2 100,00	2 355,00	285,00
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	<b>29 906,75</b>	<b>29 695,00</b>	<b>30 547,46</b>	<b>852,46</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>	<b>12 324,94</b>	<b>14 079,00</b>	<b>17 517,02</b>	<b>(581,96)</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 231,69</b>	<b>43 774,00</b>	<b>48 064,47</b>	<b>290,47</b>



SERVICE BUDGETAIRE PORT

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS**

	Budget exécuté	Budget Voie	Budget exécuté	Différence
	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2022	(D) = (C) - (B)
	(A)	(B)	(C)	Ecart
	Net	Net	Net	
TACFE TACVAF Contribution reçue Reliquats sur exercice antérieurs				
<b>1 - Produit fiscal, donation, contributions</b>				
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	42 231,69	43 774,00	44 364,47	250,47
<b>2 - Chiffre d'affaires</b>	<b>42 231,69</b>	<b>43 774,00</b>	<b>44 364,47</b>	<b>290,47</b>
Production agricole Production immobilière Ressources origine publique et subv. d'exploitation - dont: taxe d'apprentissage - Cte. et divers région et autres collectivités Lurpe Reprise sur provisions et aménagements Transfert de charges Autres produits Contribution reçue des services Quotes parts de résultats sur op. faites en commun				
<b>3 - Sous-total</b>				
<b>Produits d'Exploitation (1+ 2+3)</b>	<b>42 231,69</b>	<b>43 774,00</b>	<b>44 364,47</b>	<b>290,47</b>
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de fact. immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières				
<b>4 - Produits financiers</b>				
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif * Quote-part des subv d'invest. versés au résultat * Autres produits exceptionnels * Reprises sur provisions Transferts de charges				
<b>5 - Produits exceptionnels</b>				
<b>Total des produits (1+2+3+4+5)</b>	<b>42 231,69</b>	<b>43 774,00</b>	<b>44 364,47</b>	<b>290,47</b>
<b>6 - Porte</b>				
<b>Total général (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>42 231,69</b>	<b>43 774,00</b>	<b>44 364,47</b>	<b>290,47</b>

**SERVICE BUDGETAIRE PORT**
**Budget Exécuté - 31/12/2022  
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Reçus 31/12/2022	Présent Budget Exécuté 31/12/2022	Variation BE en volume	31/12/2022 en %	Variation Prévision en volume	31/12/2022 en %
<b>ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF (A)</b>							
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés							
680 - Dotations aux amortissements et aux provisions	12 324,94	14 079,00	13 517,02	1 192,08	9,7%	-561,98	-4,0%
Bénéfice de l'exercice							
<b>SOUS-TOTAL A :</b>	<b>12 324,94</b>	<b>14 079,00</b>	<b>13 517,02</b>	<b>1 192,08</b>	<b>9,7%</b>	<b>-561,98</b>	<b>-4,0%</b>
<b>ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF (B)</b>							
775 - Produits des cessions d'éléments d'actifs							
777 - Quote part des subv d'investissement au résultat							
78 - Reprise sur amortissements et provisions							
Perte de l'exercice							
<b>SOUS-TOTAL B :</b>							
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>12 324,94</b>	<b>14 079,00</b>	<b>13 517,02</b>	<b>1 192,08</b>	<b>9,7%</b>	<b>-561,98</b>	<b>-4,0%</b>

**SERVICE BUDGETAIRE FORT**
**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS EN CAPITAL**

Emplois	Budget	Budget	Prélevé budget :	Variation RE		Variation Prix	
	Exécuté 31/12/2021	Rectifié 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé</b>							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles							
- Immobilisations reçues en concession							
Immobilisations finoncées							
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>							
Réduction des capitaux propres							
Augmentation des stocks et en-cours							
<b>Remboursement des emprunts et autres dettes financières</b>							
<b>Opérations en capital inter-secteur</b>							
<b>Total des Emplois</b>							
<b>Excédent budgétaire global de l'exercice</b>	<b>12 324,94</b>	<b>14 079,00</b>	<b>13 517,02</b>	<b>1 192,08</b>	<b>9,7%</b>	<b>-661,58</b>	<b>-4,0%</b>

**Observations :**
**Rappel : Dépense de rattachement**

12 324,94	14 079,00	13 517,02
-----------	-----------	-----------

**Impact d'absorption de la CAF par les remboursements**

Ressources	Budget	Budget	Prélevé budget :	Variation RE		Variation Prix	
	Exécuté 31/12/2021	Rectifié 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>12 324,94</b>	<b>14 079,00</b>	<b>13 517,02</b>	<b>1 192,08</b>	<b>9,7%</b>	<b>-661,58</b>	<b>-4,0%</b>
<b>Cessions d'éléments de l'actif immobilisé</b>							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles							
Immobilisations reçues en concession							
- Immobilisations financières							
<b>Subventions d'investissement</b>							
Augmentation des autres capitaux propres							
Diminution des stocks et en-cours							
<b>Contreparties de l'actif de la P. &amp; C.C.</b>							
<b>Emprunts et autres dettes financières</b>							
<b>Opérations en capital inter-secteur</b>							
<b>Total des Ressources</b>	<b>12 324,94</b>	<b>14 079,00</b>	<b>13 517,02</b>	<b>1 192,08</b>	<b>9,7%</b>	<b>-661,58</b>	<b>-4,0%</b>
<b>Utilisation des ressources de la CCI</b>							
<b>Pr. - memom Fonds de roulement Net</b>	<b>296 880,47</b>	<b>309 875,47</b>	<b>309 317,49</b>	<b>13 517,02</b>	<b>4,6%</b>	<b>-661,58</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>12 324,94</b>	<b>14 079,00</b>	<b>13 517,02</b>	<b>1 192,08</b>	<b>9,7%</b>	<b>-661,58</b>	<b>-4,0%</b>

**Infos :**
**Subventions / Investissement**
**- CAF Investissement**
**- Solde budgétaire / Rés de Mouvement net initial**

0,00	0,05	0,05

Budget Exécuté - 31/12/2022  
 FONDS DE ROULEMENT

Fonds de roulement	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Prévisionnel 31/12/2022	Présumé Budget : Exécuté 31/12/2022	Variation Pré- 31/12/2022 en volume en %	Variation Pré- 31/12/2022 en volume en %
<b>Appuis</b>					
Crédits de réaffectation					
<b>Révisions</b>					
Révisions réglementaires					
Report à l'exercice	283 475,53	295 879,47	295 879,47	+ 2 326,94 + 0,8%	0,0%
Réajustement de l'exercice	12 326,94	14 079,06	13 517,02	+ 1 752,08 + 9,7%	- 561,98 - 4,0%
Subventions d'investissement					
Crédits au fonctionnement					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Encaisses et autres sur établissements de crédit					
Autres emprunts et autres passifs					
Partiel avances remboursables reçues					
Fonds pour les versements aux employés à raison de contribution					
Provisions pour dépréciation des stocks en cours					
Provisions pour dépréciation des comptes bancaires					
Provisions pour dépréciation des comptes financiers					
<b>1 - Eléments de passif</b>	<b>295 801,47</b>	<b>309 958,53</b>	<b>309 396,49</b>	<b>+ 597,06 + 0,2%</b>	<b>- 561,98 - 0,2%</b>
Partiel avances remboursables accordées					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Partiel sur les exercices clos					
Immobilisations financières					
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
<b>2 - Eléments d'actif</b>					
<b>3 - Fonds de roulement brut (1-2)</b>	<b>791 800,47</b>	<b>309 879,47</b>	<b>309 117,45</b>	<b>- 482,02 - 0,16%</b>	<b>- 681,98 - 0,22%</b>
Provision pour dépréciation des stocks en cours					
Provision pour dépréciation des comptes bancaires					
Provision pour dépréciation des comptes financiers					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (déductibles)					
<b>4 - Provisions</b>					
<b>5 - Fonds de roulement net (3-4)</b>	<b>2,6 800,47</b>	<b>309 879,47</b>	<b>309 317,43</b>	<b>- 562,04 - 0,18%</b>	<b>- 561,98 - 0,18%</b>
<b>6 - Réajustement d'emprunts en attente d'annulation</b>					
<b>7 - Fonds de roulement net hors risques d'emprunt</b>	<b>2,6 800,47</b>	<b>309 879,47</b>	<b>309 317,43</b>	<b>- 562,04 - 0,18%</b>	<b>- 561,98 - 0,18%</b>
Termes à échanger					
Termes à échanger en cours					
Termes à échanger achevés					
Stocks provenant d'immobilisations					
<b>8 - Stocks et en-cours</b>					
<b>Fonds de roulement net disponible (7-8)</b>	<b>2,6 800,47</b>	<b>309 879,47</b>	<b>309 317,43</b>	<b>- 562,04 - 0,18%</b>	<b>- 561,98 - 0,18%</b>
<b>Pour mémoire :</b>					
Valeur mobilière et disponible					
- Trésorerie / Fonds de roulement net					
- autres R - net / passif de charges					

FGR net relatif à 2 mois de charges

## **SERVICE DIVERS**

SERVICE BUDGETAIRE DIVERS

 Budget Exécuté - 31/12/2022  
**BILAN**

ACTIF	Exercice au 31/12/2022			Exercice au 31/12/2021
	Bref	Amort/Prov	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :</b>				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES				
FONDS COMMERCIAL (1)				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.				
AVANCES ET COMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES :</b>				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	2 782 023,70	2 032 831,37	757 192,33	611 153,04
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	389,00	359,00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORA.	23 294,51	17 329,15	5 971,36	8 247,29
IMMOB. CORPORELLES EN COURS				
IMMOBILISEES EN CONSTRUCTION				
AVANCES ET COMPTES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :</b>				
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISEES				
PRETS				
PRETS AVANCES INTER-SERV. ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCI.				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 783 852,21</b>	<b>2 020 493,63</b>	<b>763 167,08</b>	<b>619 600,33</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS :</b>				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN COURS DE PRODUIT (BIENS)				
EN COURS DE PRODUIT (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET COMPTES VERS CLIENTS	252,20		252,20	
<b>CREANCES D'EXPLOITATION : (3)</b>				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	65 769,21		65 769,21	46 269,08
AUTRES	3 850 594,56		3 850 594,56	3 547 505,10
CREANCES DIVERSES (3)				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
ACTIONS PROPRES				
TITRES				
DISPONIBILITES				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	331,55		331,55	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 788 847,52</b>		<b>3 788 847,52</b>	<b>3 592 175,78</b>
CHARGES A RATTACHER PLUS EXERC. (1)				
PRIMITIF DE REMB. DES OBLIGAT. (1)				
CURANT (1) (2) (3) (4) (5)				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 640 894,73</b>	<b>2 020 493,63</b>	<b>4 520 111,20</b>	<b>4 411 776,11</b>
(1) : DONT DROIT AU BAIL				
(2) : DONT A MOINS D'UN AN				
(3) : DONT A PLUS D'UN AN				



SERVICE BUDGETAIRE DIVERS

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**ELAN**

PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
CAPITAL		
( Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION DE FUSION D'APPORT		
APPORTS		
E CARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTAIRES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	4 021 783,84	3 874 312,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	158 997,27	147 470,98
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTAIRES		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>4 180 781,11</b>	<b>4 021 783,84</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
DROITS DU CONCEDANT		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION</b>		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
<b>TOTAL PROV. RISQ. &amp; CHAR</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
<b>DETTES FINANCIERES :</b>		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS FINANCIERS AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	227 146,92	296 763,16
- Dont Emprunts	227 146,92	296 763,16
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	17 809,36	17 080,16
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		5 006,93
<b>DETTES D'EXPLOITATION :</b>		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	43 317,85	21 416,42
DETTES FISCALES ET SOCIALES	50 339,00	46 700,00
<b>DETTES DIVERSES -</b>		
DETTES SUR IMMÓ ET COMPTES RATTACHES		357,60
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	917,16	600,00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>339 330,09</b>	<b>389 992,27</b>
<b>E CARTS DE CONVERSION PASSIF</b>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 520 111,20</b>	<b>4 411 776,11</b>
(1) DONT A PLUS D'UN AN		
DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

SERVICE BUDGETAIRE DIVERS

 Budget Exécuté - 31/12/2022  
 OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - CHARGES

	Budget exécuté	Budget voté	Budget exécuté	Différence
	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2022	(D) = (C) - (B)
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
PARTS CONTRIBUTIVES (A)				
ACHATS DE MARCHANDISES				
VARIATION DE STOCK				
ACHATS MAT. PRELIEVES ET AUTRES APPROV.				
VARIATION DE STOCK				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	190 542,05	220 190,00	211 924,14	(60 265,86)
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	62 651,00	57 070,00	57 200,00	130,00
SALARIES ET TRAITEMENTS				
CHARGES SOCIALES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV.				
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX AMORT.	56 972,92	55 437,00	56 436,55	998,55
SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROV.				
SUR ACTIF CIRCULANT DOTATIONS AUX PROV.				
POUR RISQUES ET CHARGES DOTATIONS AUX PROV.				
AUTRES CHARGES	0,10			
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES	174 708,00	174 708,00	142 514,60	(31 792,00)
<b>SOUS-TOTAL (B)</b>	<b>604 278,37</b>	<b>667 403,00</b>	<b>470 474,79</b>	<b>(196 928,21)</b>
<b>TOTAL (A + B) = I</b>	<b>604 278,37</b>	<b>667 403,00</b>	<b>470 474,79</b>	<b>(196 928,21)</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT OPERATIONS ( )</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PREVISIONS				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	6 973,63	7 017,00	7 016,84	(0,16)
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				
CHARGES RELIQUES SUR OPERATIONS DE V.M.F.				
<b>TOTAL (H)</b>	<b>6 973,63</b>	<b>7 017,00</b>	<b>7 016,84</b>	<b>(0,16)</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
SUR OPERATIONS DE GESTION			521,20	521,20
SUR OPERATIONS EN CAPITAL				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PREVISIONS				
<b>TOTAL (J)</b>			<b>521,20</b>	<b>521,20</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (N)</b>	<b>48 570,00</b>	<b>8 207,00</b>	<b>50 200,00</b>	<b>40 642,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I - H + J + N + U)</b>	<b>598 073,00</b>	<b>583 987,00</b>	<b>528 211,83</b>	<b>(155 765,17)</b>
<b>SOLDE CREDITEUR - BENEFICE</b>	<b>147 470,98</b>	<b>46 547,00</b>	<b>158 997,27</b>	<b>118 450,27</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>745 544,98</b>	<b>630 534,00</b>	<b>687 209,10</b>	<b>62 675,10</b>

SERVICE BUDGETAIRE DIVERS

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT - PRODUITS**

	Budget exécuté 31/12/2021	Budget voté 31/12/2022	Budget exécuté 31/12/2022	Différence
	(A)	(B)	(C)	(D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
TACFC TACVAC Contribution reçue Requats sur exercices antérieurs				
<b>1 - Produit fiscal, donation, contributions</b>				
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	892 043,85	624 534,00	647 862,18	23 328,18
<b>2 - Chiffre d'affaires</b>	<b>892 043,85</b>	<b>624 534,00</b>	<b>647 862,18</b>	<b>23 328,18</b>
Production stockée Production immobilisée Ressources d'origine publique et subv. d'exploitator - dont : taxe d'apprentissage - . . . . . Liste divers - . . . . . région et autres collectivités - . . . . . Europe Reprise sur provisions et amortissements Transfert de charges Autres produits Contribution reçue des services Quotes parts de résultats sur ap. faites en commun	15 250,12 9,01		38 346,11 10,81	39 346,11 10,81
<b>3 - Sous-total</b>	<b>15 250,12</b>		<b>38 346,92</b>	<b>39 346,92</b>
<b>Produits d'Exploitation (1+2+3)</b>	<b>707 293,98</b>	<b>624 534,00</b>	<b>687 219,10</b>	<b>62 685,10</b>
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de fact. immobilière Autres intérêts et produits assimilés Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières				
<b>4 - Produits financiers</b>				
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif * Quota-part des subv. d'invest. versés au résultat * Autres produits exceptionnels * Reprises sur provisions Transferts de charges				
<b>5 - Produits exceptionnels</b>				
<b>Total des produits (1+2+3+4+5)</b>	<b>707 293,98</b>	<b>624 534,00</b>	<b>687 219,10</b>	<b>62 685,10</b>
<b>6 - Parts</b>				
<b>Total général (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>707 293,98</b>	<b>624 534,00</b>	<b>687 219,10</b>	<b>62 685,10</b>

**SERVICE BUDGETAIRE DIVERS**
**Budget Exécuté - 31/12/2022**
**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT**

	Budget Exécuté 31/12/2021	Budget Reçutés 31/12/2022	Présent Budget Exécuté 31/12/2022	Variation BE en volume	31/12/2022 en %	Variation PréV en volume	31/12/2022 en %
<b>ELEMENTS D'AUGMENTATION DE LA CAF (A)</b>							
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		55 437,00	56 436,65	56,73	0,1%	999,65	1,8%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	50 379,92	40 647,00	158 997,27	11 526,29	7,8%	118 450,27	292,1%
Bénéfice de l'exercice	147 470,96						
<b>SOUS-TOTAL A :</b>	<b>203 850,90</b>	<b>95 984,00</b>	<b>215 433,92</b>	<b>11 583,02</b>	<b>5,7%</b>	<b>119 449,92</b>	<b>124,4%</b>
<b>ELEMENTS DE DIMINUTION DE LA CAF (B)</b>							
775 - Produits des cessions d'éléments d'actifs							
777 - Quote part des subv d'invest versées au résultat							
78 - Reprise sur amortissements et provisions							
Perte de l'exercice							
<b>SOUS-TOTAL B :</b>							
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>203 850,90</b>	<b>95 984,00</b>	<b>215 433,92</b>	<b>11 583,02</b>	<b>5,7%</b>	<b>119 449,92</b>	<b>124,4%</b>

SERVICE BUDGETAIRE DIVERS

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**OPERATIONS EN CAPITAL**

Emplois	Budget	Budget	Prélevé budget :	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté 31/12/2021	Reffectif 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	417,04			417,04	-100,0%		
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles	517,04			517,04	-100,0%		
- Immobilisations mises en concession							
- Immobilisations financières							
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Evolution des capitaux propres							
Augmentation des stocks et en-cours							
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	26 858,43	21 122,00	22 148,24	2 400,78	3,8%	1 026,20	1,4%
Opérations en capital intersektors							
Total des Emplois	70 275,47	21 122,00	22 148,24	1 971,75	2,7%	1 076,20	1,4%
Excédent budgétaire global de l'exercice	133 574,41	21 862,00	144 338,88	10 764,47	8,1%	119 476,88	480,6%

Observations :

Rappel Capacité d'autofinancement	209 850,80	96 984,00	215 433,92
Taux d'absorption de la C.A.F. par les remboursements	0,34	0,74	0,21

Ressources	Budget	Budget	Prélevé budget :	Variation BE		Variation Prév	
	Exécuté 31/12/2021	Reffectif 31/12/2022	Exécuté 31/12/2022	en volume	en %	en volume	en %
Capacité d'autofinancement de l'exercice	209 850,80	96 984,00	215 433,92	11 583,02	5,7%	119 476,92	124,4%
Cessions d'éléments de l'actif immobilisé							
- Immobilisations incorporelles							
- Immobilisations corporelles							
- Immobilisations mises en concession							
- Immobilisations financières							
Subventions d'investissement							
Augmentation des autres capitaux propres							
Diminution des stocks et en-cours							
Fonds collectés auprès de la P.E.E.C							
Emprunts et autres dettes financières			1 063,20	1 063,20		1 063,20	
Opérations en capital intersektors							
Total des Ressources	209 850,80	96 984,00	216 497,12	12 646,22	6,2%	120 540,12	125,5%
Utilisation des ressources de la C.C.							
Pourcentage fonds de roulement et Solde budgétaire	3 316 204,07	2 542 696,53	3 962 373,71	144 338,80	4,1%	119 476,88	3,6%
	133 574,41	21 862,00	144 338,88	10 764,47	8,1%	119 476,88	480,6%

Notes :

- Subventions / Investissement			
- C.A.F. / Investissement	310,37		
- Solde budgétaire / Fonds de Roulement net initial	0,04	0,01	0,24

# **ANNEXES**



CCI MAINE ET LOIRE

PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS INTER-SERVICES

BUDGET EXECUTE AU 31/12/2022

	TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	SERVICE PORTS	SERVICE AEROPORTS	SERVICE AMENAGTS	SERVICE P.E.E.C.	SERVICE DIVERS
<b>CHARGES :</b>								
.868 Contributions versées aux services	3 110 207,00		2 945 493,00	21 800,00				142 914,00
.186 (sauf 1878) Autres charges inter-services	206 319,65	30 460,00	175 859,65					
<b>TOTAL</b>	<b>3 316 526,65</b>	<b>30 460,00</b>	<b>3 121 352,65</b>	<b>21 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 914,00</b>
<b>PRODUITS :</b>								
.1878 Contributions reçues des autres services	3 110 207,00	3 110 207,00						
.187 (sauf 1878) autres produits inter-services	206 319,65	175 859,65	30 460,00					
<b>TOTAL</b>	<b>3 316 526,65</b>	<b>3 286 066,65</b>	<b>30 460,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VARIATIONS PENDANT L'EXERCICE DES PRETS ET AVANCES INTER-SERVICES

	TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	SERVICE SPORTS	SERVICE AERODROMES	SERVICE AMENAGEMENTS	SERVICE P E C	SERVICE DIVERS
<b>EMPLOIS :</b>								
.163 Prêts et avances accordés pendant l'exercice (1).....	0,00							
.164 Remboursements effectués de prêts et avances reçus (2) ..	0,00		NEANT					
.165 Avances nettes de trésorerie accordées pendant l'exercice (3)	0,00							
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RESSOURCES :</b>								
.164 Prêts et avances reçus pendant l'exercice (4).....	0,00							
.165 Remboursements reçus de prêts et avances accordés (5) ..	0,00		NEANT					
.165 Avances nettes de trésorerie reçues pendant l'exercice (6)	0,00							
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Variations positives des comptes 113

(2) Variations négatives des comptes 164

(3) Variations nettes positives des comptes 169

(4) Variations positives des comptes 184

(5) Variations négatives des comptes 183

(6) Variations nettes négatives des comptes 189

INFORMATIONS RELATIVES AUCERTIFICATS LIÉS A LA COMARTE

Désignation	Echelle de Jauge	Part relative (%)	Principes Prescrits (%)	Situation (1)	Méthode de dosage	Capacité relative (%)	Caractéristiques de la Comarce pour l'analyse	Echelle des impuretés autorisées par la Comarce
<b>NEANT</b>								

1) 1167 % et au-dessous :  
 2) 1167 % et au-dessous :  
 3) 1167 % et au-dessous :  
 4) 1167 % et au-dessous :  
 5) 1167 % et au-dessous :  
 6) 1167 % et au-dessous :  
 7) 1167 % et au-dessous :  
 8) 1167 % et au-dessous :  
 9) 1167 % et au-dessous :  
 10) 1167 % et au-dessous :  
 11) 1167 % et au-dessous :  
 12) 1167 % et au-dessous :  
 13) 1167 % et au-dessous :  
 14) 1167 % et au-dessous :  
 15) 1167 % et au-dessous :  
 16) 1167 % et au-dessous :  
 17) 1167 % et au-dessous :  
 18) 1167 % et au-dessous :  
 19) 1167 % et au-dessous :  
 20) 1167 % et au-dessous :  
 21) 1167 % et au-dessous :  
 22) 1167 % et au-dessous :  
 23) 1167 % et au-dessous :  
 24) 1167 % et au-dessous :  
 25) 1167 % et au-dessous :  
 26) 1167 % et au-dessous :  
 27) 1167 % et au-dessous :  
 28) 1167 % et au-dessous :  
 29) 1167 % et au-dessous :  
 30) 1167 % et au-dessous :  
 31) 1167 % et au-dessous :  
 32) 1167 % et au-dessous :  
 33) 1167 % et au-dessous :  
 34) 1167 % et au-dessous :  
 35) 1167 % et au-dessous :  
 36) 1167 % et au-dessous :  
 37) 1167 % et au-dessous :  
 38) 1167 % et au-dessous :  
 39) 1167 % et au-dessous :  
 40) 1167 % et au-dessous :  
 41) 1167 % et au-dessous :  
 42) 1167 % et au-dessous :  
 43) 1167 % et au-dessous :  
 44) 1167 % et au-dessous :  
 45) 1167 % et au-dessous :  
 46) 1167 % et au-dessous :  
 47) 1167 % et au-dessous :  
 48) 1167 % et au-dessous :  
 49) 1167 % et au-dessous :  
 50) 1167 % et au-dessous :  
 51) 1167 % et au-dessous :  
 52) 1167 % et au-dessous :  
 53) 1167 % et au-dessous :  
 54) 1167 % et au-dessous :  
 55) 1167 % et au-dessous :  
 56) 1167 % et au-dessous :  
 57) 1167 % et au-dessous :  
 58) 1167 % et au-dessous :  
 59) 1167 % et au-dessous :  
 60) 1167 % et au-dessous :  
 61) 1167 % et au-dessous :  
 62) 1167 % et au-dessous :  
 63) 1167 % et au-dessous :  
 64) 1167 % et au-dessous :  
 65) 1167 % et au-dessous :  
 66) 1167 % et au-dessous :  
 67) 1167 % et au-dessous :  
 68) 1167 % et au-dessous :  
 69) 1167 % et au-dessous :  
 70) 1167 % et au-dessous :  
 71) 1167 % et au-dessous :  
 72) 1167 % et au-dessous :  
 73) 1167 % et au-dessous :  
 74) 1167 % et au-dessous :  
 75) 1167 % et au-dessous :  
 76) 1167 % et au-dessous :  
 77) 1167 % et au-dessous :  
 78) 1167 % et au-dessous :  
 79) 1167 % et au-dessous :  
 80) 1167 % et au-dessous :  
 81) 1167 % et au-dessous :  
 82) 1167 % et au-dessous :  
 83) 1167 % et au-dessous :  
 84) 1167 % et au-dessous :  
 85) 1167 % et au-dessous :  
 86) 1167 % et au-dessous :  
 87) 1167 % et au-dessous :  
 88) 1167 % et au-dessous :  
 89) 1167 % et au-dessous :  
 90) 1167 % et au-dessous :  
 91) 1167 % et au-dessous :  
 92) 1167 % et au-dessous :  
 93) 1167 % et au-dessous :  
 94) 1167 % et au-dessous :  
 95) 1167 % et au-dessous :  
 96) 1167 % et au-dessous :  
 97) 1167 % et au-dessous :  
 98) 1167 % et au-dessous :  
 99) 1167 % et au-dessous :  
 100) 1167 % et au-dessous :

## CONTRIBUTIONS ET AUTRES CONCOURS CONSENTIS A DES TIERS

DENOMINATION DU BENEFICIAIRE	MONTANTS			
	6065 (consolidés)	606 Contributions versées aux tiers	6712 Urges libérées	6715 Subventions accordées
<b>Collectifs</b>	<b>43 682</b>			
ANDRH (Association Nationale des DRH)	454			
ANDSA (Association Nationale pour le Développement du Japon dans l'Apprentissage)	250			
ANFPP (Association Nationale pour la Formation Professionnelle de la Primeoie)	308			
ARORA (Association Régionale des Directeurs de centres de formation d'apprentis de la Région Pays de Loire)	300			
ASRE 49 (Association Sécurité Routière en Entreprises de Maine et Loire)	395			
Association des Directeurs Général des CCI	550			
AURA Agence Urbanisme Région Angevine	1 000			
Campus de la Gastronomie	10 000			
Campus de Métiers et de Qualifications Industrielles (Institut de la bijouterie)	300			
Campus des Métiers et des Qualifications Automobiles	300			
CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)	90			
CCI France - CCL	1 100			
CCI France - Certificat de Compétences en Entreprise	1 500			
CCI France - Initiative Data Compétences	1 300			
CCI France - Negociants	4 000			
Comité d'information sur les droits des femmes et des familles du 49	25			
Chambresign	5 610			
Club de la Presse	100			
Club Immobilier Anjou	297			
Cobary Cholet Mauges	800			
FACE ANGERS LOIRE	400			
FFFCD (Forum des acteurs de la formation digitale)	1 500			
FIDCIS Ardenais	130			
GIP Produit en Anjou	1 000			
Initiative Anjou	500			
Institut Conchus	1 300			
Injerto	1 100			
Métiers, Chapelets et Histoire	70			
Nova Chik	3 725			
NGT pour l'égalité vers l'emploi	1 355			
Pole Eco Conception	500			
Pole Mondial Pays de la Loire	500			
Finisition Sport et Loisirs 49	45			
WE NETWORK	368			
CCI France PUJON CA	500			
CCI France réseau CFA	500			
RESEVE (Association Eco Evenement)	700			
<b>Subventions Emplément Tech</b>				
<b>Subventions à la Formation Continue</b>				
<b>Autres Subventions Activités</b>		<b>264 167</b>		
Angers Technopole		140 000		
Agence compétences RH		500		
Association des Jurés Consulaires du TSC Angers		14 000		
Association développement économique circulaire		35 000		
Destination Anjou		5 000		
Fem d'Angers		2 000		
Les Vinières d'Angers		15 900		
Les Vinières de Cholet		7 900		
Les Vinières de Saumur		3 000		
Ligue contre le Cancer		328		
Nature's Bike		3 600		
Société des Meilleurs Ouvriers de France (MOF)		1 000		
Ville d'Angers - Concours de rentrée étudiante		500		
Vinières de Maine et Loire		5 000		
Vegeopolys		30 039		
<b>TOTAL</b>	<b>43 682</b>	<b>264 167</b>		

CCI MAINE ET LOIRE

PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS INTER-SERVICES

BUDGET EXECUTE AU 31/12/2022

	TOTAL	SERVICE GENERAL	SERVICE FORMATION	SERVICE PORTS	SERVICE AEROPORTS	SERVICE AMENAGTS	SERVICE P.E.E.C.	SERVICE DIVERS
<b>CHARGES :</b>								
1868 Contributions versées aux services	3 110 207,00		2 945 493,00	21 800,00				-42 914,00
.186 (sauf 1868) Autres charges inter-services	206 319,65	30 460,00	175 859,65					
<b>TOTAL</b>	<b>3 316 526,65</b>	<b>30 460,00</b>	<b>3 121 352,65</b>	<b>21 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 914,00</b>
<b>PRODUITS :</b>								
1878 Contributions reçues des autres services	3 110 207,00	3 110 207,00						
.187 (sauf 1878) autres produits inter-services	206 319,65	175 859,65	30 460,00					
<b>TOTAL</b>	<b>3 316 526,65</b>	<b>3 286 066,65</b>	<b>30 460,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**ENDETTEMENT DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE (niveau CCI)**

EXECUTE 2022

	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT TOTAL	ECHÉANCES A MOINS D'1 AN	ECHÉANCES A PLUS D'1 AN	ECHÉANCES A PLUS DE 3 ANS	ECHÉANCES A PLUS DE 5 ANS	ECHÉANCES A PLUS DE 10 ANS
<b>SERVICE GENERAL</b>									
<b>SERVICE FORMATION</b>	282 802	354 571	637 364	6 046 488	365 010	5 081 472	5 305 536	4 565 772	2 796 589
<b>SERVICE PORT</b>									
<b>SERVICE LOCATIF</b>	7 017	71 122	78 139	225 579	73 120	152 459			
<b>TOTAL : ENSEMBLE DE LA COMPAGNIE CONSULAIRE</b>	289 809	425 693	715 503	6 272 068	438 136	5 233 932	5 305 536	4 565 772	2 796 589



**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

## **LES PRINCIPES GENERAUX D'ETABLISSEMENT DES COMPTES**

Dans toute entreprise, la présentation des résultats issus de la comptabilité se fonde sur des conventions, dénommées "principes comptables", dont le respect est l'un des éléments de la sincérité des comptes.

La comptabilité est un langage qui doit assurer une fonction de communication. Le bilan doit être établi selon des règles reconnues par tous.

Pour établir ses comptes, la Direction doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, notamment en raison du contexte économique et financier qui peut fragiliser certains partenaires et rendre difficile l'appréciation des perspectives.

Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture. Les principales estimations significatives faites par la Direction portent notamment sur les provisions.

**Principes de continuité de l'exploitation** : "Pour l'établissement des comptes annuels, le commerçant, personne physique ou morale, est présumé poursuivre ses activités".

En conséquence, d'une manière générale, on doit se placer dans la perspective d'une continuité de l'exploitation et non d'une liquidation, sauf bien entendu, pour les éléments du patrimoine qu'il a été décidé de liquider ou si l'arrêt ou la réduction de l'activité est prévisible, qu'elle résulte d'un choix ou d'une obligation.

**Principe de spécialisation des exercices** (ou d'autonomie ou d'indépendance des exercices) : Ce principe est en relation directe avec celui de la continuité. Il faut déterminer les résultats de la gestion passée de l'entreprise et prévoir les résultats futurs, et donc découper la vie continue des entreprises en périodes ou en exercices comptables.

**Principe du nominalisme** (ou des coûts historiques ou de stabilité de l'unité monétaire) : Il consiste à respecter la valeur nominale de la monnaie sans tenir compte des variations de son pouvoir d'achat. Il suppose donc que l'unité monétaire est une unité de mesure stable et que l'on peut additionner les unités monétaires de différentes époques. Ce principe est toujours celui du droit français.

**Principe de prudence** : L'énonce par le PCG des principes généraux, relatifs à la comptabilité commence de la façon suivante : "A l'effet de présenter des états reflétant une image fidèle de la situation et des opérations de l'entreprise, la comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la règle de la prudence, aux obligations de régularité et de sincérité".  
Ce principe amène notamment à constater des provisions.

**Principe de fixité** (ou de permanence des méthodes) : A moins qu'un changement exceptionnel n'intervienne, la présentation des comptes annuels comme les méthodes d'évaluation retenues ne peuvent être modifiées d'un exercice à l'autre. Si des modifications interviennent, elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.

**Principe de non-compensation** : "Les éléments d'actif et de passif doivent être évalués séparément. Aucune compensation ne peut être opérée entre les postes d'actif et de passif du bilan ou entre les postes de charges et de produits du compte de résultat".

**Principe de bonne information** : Au-delà de la conformité aux règles et aux principes, le problème essentiel est d'apporter aux différents utilisateurs des documents financiers, une information satisfaisante, c'est-à-dire une **information suffisante et significative** pour les comprendre.

**Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture** : Le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent, sauf en cas de changement de méthode comptable. Il n'est pas possible d'imputer directement sur les capitaux propres les produits ou les charges afférentes à des exercices précédents mais qui, par erreur ou omission, n'ont pas alors fait l'objet d'un enregistrement comptable ; ils doivent être rattachés aux produits et charges de l'exercice.

D'autre part, les comptes ont été établis conformément à la circulaire 1111 du 30 mars 1992 et ses modifications du 2 février 1993. En particulier le compte de résultat est présenté avec le budget exécuté n-1, le budget voté n et le budget exécuté n. Le budget voté ne fait pas l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes.

#### **Conventions comptables applicables au réseau consulaire**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables du PCG (ANC 2014-03) et à celles adoptées pour tenir compte des spécificités de l'activité des CCI (normes du réseau). La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## **-Règles et méthodes comptables -**

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 débuts, 24-1, 24-2 et 24-3)

### **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

La Chambre d'industrie et de Commerce du Maine et Loire (CCIT49) est un établissement public administratif de l'état (EPA), sans comptable public, gérée par des représentants d'entreprise élus, et placée sous la tutelle du préfet de région.

#### **I/ PREAMBULE**

La ressource fiscale est désormais répartie entre région et versée par CCI France au CCI de Région Pays de la Loire (CCIR) qui la répartisse entre les CCI Territoriales

#### **A- Taxe pour Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie (TCCI)**

La TCCI est constituée de sommes versées par les entreprises au titre de .

- La Taxe Additionnelle (TA) de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), et résulte de la cotisation sur les bases foncières des entreprises \* taux national. Ce taux auparavant régional, devient national, avec un taux unique. Le passage des taux régionaux au taux national se fait par lissage sur 4 ans. Il est passé pour les CCIR de 2,15% en 2019 à 1,88 % en 2020, 1,55% en 2021, 1,22% en 2022 puis à un taux fixe de 0,89% en 2023.

La TA CFE est plafonnée par l'Etat depuis 2013

Le plafond national prévu à la Loi de Finance rectificative 2022 a été porté à 270 M€

- La Taxe Additionnelle (TA) de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), et résulte de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises \* taux CCI national fixé par l'Etat. Le taux national de la TACVAE est désormais fixé à 3,46%.

Depuis 2014, en plus des prélèvements et versements exceptionnels, l'Etat plafonne le montant de la TA CVAE.

Le plafond de la TA CVAE nationale prévu par la loi de finance rectificative 2022 a été porté à 255 M€

**La ressource fiscale nationale du réseau consulaire pour 2022 s'élève à 525 M€, a été affectée à CCI France comme prévu à la loi PACTE puis répartie par celle-ci entre les CCIR après déduction de sa quote-part, pour ensuite être répartie par la CCIR entre les CCI Territoriales. Le cadre opérationnel de l'utilisation de la TCCI est fixé par le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) signé avec l'Etat et les Conventions d'Objectifs et de Moyens (COM).**

Durant l'année 2022, les règles de répartition entre CCI de la région des Pays de la Loire ont été révisées. Le taux de reversement de la TCCI brute pour la CCIT 49 passe de 18,35 % en 2022 pour 17,56% sur 2021.

**Déduction faite de la quote-part des coûts mutualisés consommés par la CCIT 49, la TCCI nette (Taxe pour frais de chambre de commerce et d'industrie) versée pour 2022 est de 2 903 803 € pour la CCIT 49, contre 3 024 171 € en 2021.**

#### **B- Mise à disposition de personnel entre la CCIR et la CCIT49**

Depuis le 1er janvier 2013, le personnel des CCI Territoriale a été transféré à la CCI Régionale. Les modalités pratiques de ce transfert ont fait l'objet d'une convention signée avec chaque CCI Territoriale.

Les charges supportées pour le personnel mis à disposition sont facturées à l'euro/l'euro par la CCI Régionale aux CCI Territoriales au fur et à mesure des dépenses engagées, dont des provisions ou charges à payer qui font l'objet de factures ou d'avoir à recevoir

La CCIT49 comptabilise cette mise à disposition de personnel dans des comptes **62-Autres charges externes** en 2022 le montant s'élève à :

- 17 631 K€ pour le personnel CDD/CDI
- 1 005 K€ pour le personnel vacataire

### **C- Réforme de l'apprentissage**

Depuis fin 2019, l'enjeu majeur de la CCIT49 a été la mise en place d'une réforme profonde de la formation professionnelle et de l'apprentissage, dans le cadre de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel »

Pour la gestion de l'apprentissage, la gouvernance confiée à une nouvelle instance nationale quadripartite France Compétence et la création de 11 OPCOs (Opérateurs de Compétences), organisés en logique filières pour accompagner la GPEC, en proximité des TPE PME, et financer la formation professionnelle et l'apprentissage.

En lieu et place des subventions délivrées par la Région, les CFA sont financés depuis le 01 janvier 2020 au contrat dit « cout contrat ».

France compétence est l'autorité nationale de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les niveaux de financement des contrats d'apprentissage dit « cout contrat » validés et publiés par France Compétence, ils sont déterminés par les branches professionnelles. L'opérateur de compétence (OPCO) dont dépend l'employeur de l'apprenti verse ce montant au CFA pour chaque contrat.

**Les principes généraux de décaissement par les opérateurs de compétences et de prise en charge des OPCOs depuis janvier 2020 sont les suivants :**

#### **Pour les contrats conclus avant le 1er janvier 2020 :**

**Les contrats conclus sous convention régionale** (contrats dit « stock »), contrats d'apprentissage signés jusqu'au 31/12/2019 dans le cadre de la convention régionale :

- Une première facturation de 50% des coûts annuels de formation (sur la base des coûts publiés par le préfet de région au 31 décembre 2018 dit « coût préfecture »)
- Les facturations suivantes sont réalisées tous les trois mois au prorata temporis de la durée d'exécution du contrat restante et ce jusqu'à la fin des contrats.

Afin d'être traités par les OPCOs, ces factures émises par les CFA doivent être conformes aux pro-formas préalablement établis par les OPCOs

**Les contrats conclus hors convention régionale sont traités à l'identique des contrats conclus après le 1er janvier 2020.**

### Les contrats conclus après le 01 janvier 2020 :

Après retour de l'accord de financement du contrat par l'OPCO, les factures sont établies par les CFA selon l'échéancier suivant :

	<b>Rentrée 2020/2021</b>	<b>Rentrée 2021/2022</b>
1 <sup>ère</sup> échéance	50% annuel du niveau de prise en charge	40% annuel du niveau de prise en charge
2 <sup>ème</sup> échéance (M+6 mois)	30% annuel du niveau de prise en charge plus certificat de réalisation de la première période, pour la seconde échéance (vers février N+1)	30% annuel du niveau de prise en charge plus certificat de réalisation de la première période, pour la seconde échéance (vers février N+1)
3 <sup>ème</sup> échéance (M+12 mois)	30 % annuel du niveau de prise en charge plus certificat de réalisation de la deuxième période (vers juin N+1)	30 % annuel du niveau de prise en charge plus certificat de réalisation de la deuxième période (vers juin N+1)

Les CFA facturent également sur justificatifs les frais de prise en charge suivants :

- Frais de restauration 3 € par repas
- Frais de premier équipement 500 € maximum par apprenti

- Les produits relatifs aux « coûts contrats » sont reconnus sur la durée du contrat conclu avec l'apprenti, ce qui peut conduire à la reconnaissance de factures à établir ou de produits constatés d'avance, selon la facturation émise ou restant à émettre auprès des OPCO. Ces produits sont comptabilisés au poste « ressources d'origine publique et subvention d'exploitations » selon les recommandations du réseau des CCI.

#### **Au 31 décembre 2022**

Facturation OPCO 2022 et reliquats antérieurs	24 200 K€
Factures OPCO 2022 pour les partenaires	1 704 K€

## **D – Faits marquants en 2022**

### **1) Cession de l'hôtel consulaire de Cholet**

En octobre 2022, la CCI de Maine et Loire a cédé l'Hôtel Consulaire de Cholet.

- Prix de Cession de 1 650 K€
- VNC : 781 k€

Il en résulte un impact sur le résultat de de la CCIT49 de 869 K€

### **2) Souscription de Dépôts A Terme**

En fin d'année 2022, il a été souscrit des Dépôts A Terme auprès de nos partenaires bancaires à hauteur de 10 250 K€ qui ont été comptabilisés en immobilisations financières.

Résultant des cessions et résultats bénéficiaires, ces fonds sont fléchés par la CCI pour la réalisation des projets immobiliers engagés et votés au Plan Pluri Annuel d'Investissement.



## A- ACTIF

### Définition d'un actif :

Un actif est un élément identifiable du patrimoine de l'entreprise ayant une valeur positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

### 1) Immobilisation Corporelles

L'évaluation des immobilisations a été effectuée au **coût historique**, aucune réévaluation n'est appliquée à ce coût historique.

La durée d'amortissement retenue l'a été en fonction de la **durée probable d'utilisation** et des conventions comptables et fiscales courantes.

La ligne "Immobilisations mises en concession" concerne l'activité portuaire.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. La CCIT49 procède au traitement des immobilisations par composants.

### Ventilation des actifs par composant

Il convient désormais d'identifier et de comptabiliser séparément les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ou ayant des durées ou un rythme d'utilisation différent de l'immobilisation dans son ensemble

### Durée d'utilisation retenue par composant

Composants	Immeuble	
	Durée d'utilisation	%
Gros œuvre / Structure	80 ans	30%
Couverture	30 ans	4.5%
Charpente	50 ans	5.5%
Façades, étanchéité, menuiseries extérieures	20 ans	14%
Plomberie, Sanitaire, Chauffage, Climatisation	20 ans	14%
Electricité, câblage informatique et téléphonique, alarme	10 ans	16%
Peinture, Faux plafond, revêtement mural et de sols (hors carrelage)	10 ans	7%
Menuiserie intérieure, huisserie, cloison, carrelage	20 ans	9%

## 2) Autres immobilisations :

Les autres amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon la durée de vie prévue, pour toutes les acquisitions à compter du 01/01/2009.

Les immobilisations acquises avant cette date gardent leur mode de calcul de l'amortissement c'est-à-dire soit en mode dégressif, soit en mode linéaire selon la durée prévue à l'origine

<b>Immobilisation</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Immobilisations incorporelles (logiciels)	3 ans
Aménagements de terrains	10 ans
Constructions (cf. tableau ci-dessus des composants)	
Agencements et aménagements des constructions (Cf. tableau ci-dessus des composants)	
Agencements et aménagements non spécifiés au tableau	10 ans
Matériels pédagogiques, audiovisuels, électroménager	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Vélo électrique	5 ans
Vélo autre	7 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	
Serveurs	4 ans
PC	5 ans
Imprimantes	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de protection hygiène et sécurité	5 ans
Autres immobilisations corporelles (selon nature)	5 / 10 ans

## 3) Immobilisations, éléments marquants durant l'année 2022

En octobre 2022, la CCIT49 a cédé son Hôtel Consulaire de Cholet pour 1 650 KE, cette immobilisation a fait l'objet d'une sortie sur l'exercice.

Courant 2022, la CCIT 49 a remplacé les menuiseries de la MLA sur le Centre Pierre Cointreau, celui-ci a été livré en 12/ 2022 et porté en immobilisation pour de 575 KE

#### **4) Immobilisations financières**

Le poste est notamment constitué de :

- Titres de participation, la valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence
- De placements financiers à long terme pour un montant total de 12 750 K€ correspondant à des investissements en Compte A Terme, d'un montant de 5 200 K€ sur cinq ans et de 7 550 K€ sur trois ans. Ces placements sont constitués pour couvrir notamment la garantie de paiement des provisions relatives aux engagements sociaux du personnel mis à disposition par la CCIR à la CCIT49 et les engagements relatifs aux investissements. Ces placements se retrouvent sur la ligne « titres immobilisés » du tableau des immobilisations de l'annexe.
- De prêts à long terme pour 546 K€

Les produits et charges financières (intérêts des emprunts, produits des placements de fonds) ont été calculés pour tenir compte de la part à rattacher à l'exercice en cours.

#### **5) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable .

- Les créances portant sur des clients en redressement ou en liquidation judiciaire sont provisionnées à 100%,
- Les créances transmises à un huissier de justice pour recouvrement judiciaire sont provisionnées à 50% la première année et à 100% par la suite,
- Les autres créances, dont l'antériorité est supérieure à 6 mois, sont provisionnées à 50%.

Le système de relances clients automatiques en place est le suivant :

- A l'échéance, 30 jours date de facture, toute facture impayée est relancée
- Après trois relances, la facture impayée est transmise au service contentieux qui utilise alors divers moyens de recouvrement :
  - Lettre avec accusé de réception,
  - Règlement amiable,
  - Cabinet de recouvrement,
  - La mise en pérle

Il revient à l'Assemblée Générale de la CCIT d'approuver ces mises en perte lors de la séance d'approbation du Budget Exécuté.

##### **5.1) Créances clients**

Les factures clients ont été "auditées" sur l'exercice en cours et sur le suivant pour déterminer la part imputable à l'exercice en cours.

Les délais de traitement par les OPCOs de la facturation des coûts contrats du CFA tendent à s'améliorer sur 2022, mais restent encore longs notamment sur les dossiers « dit du stock » qui restent encore en cours de traitement par les OPCOs

La CCIT49 a porté dans ses comptes au 31 décembre 2022, 15 236 K€ au titre des créances clients brutes, elles ont fait l'objet des provisions et reprises pour créances douteuses pour 31 K€, soit un poste créances clients net de 15 205 K€, décomposé comme suit :

- 5 239 K€ de créance client
- 33 K€ de créances douteuses
- 9 933 K€ de facture à établir

Le montant des pertes sur l'exercice 2022 est de 11 K€.

## **5.2) Autres créances**

Les autres créances sont constituées de subventions à recevoir, d'avances versées à des tiers, de divers produits à recevoir, etc.

## **6) Subventions d'exploitation à recevoir**

Les règles retenues pour inscrire dans les comptes des subventions à recevoir sont les suivantes :

- Existence d'une convention signée entre les partenaires,
- Montant inscrit évalué en fonction de l'état d'avancement de l'opération conventionnée,
- Rattachement des subventions aux charges enregistrées

## **7) Disponibilités, placements**

Les disponibilités sont au 31 décembre à 5 487 K€, contre 7 270 K€ à fin 2021.

- Cette trésorerie inclus, les fonds de revitalisation territorial de l'Agglomération d'Angers dont la CCIT49 est dépositaire, et gérées sur des comptes Caisse des Dépôts et Consignations le montant s'élève à 1 346 K€ au 31 décembre 2022, ils seront versés aux entreprises au fur et à mesure des créations d'emplois.
- La CCIT49 effectue des placements sur un Livret associatif, dont le solde était de 770 K€ au 31 décembre 2022.
- Le pied de compte courant de la CCIT 49 est rémunéré

## **B- PASSIF**

### **1) Ecart sur premier bilan d'ouverture**

Lors de l'établissement du 1er bilan d'ouverture l'ensemble des éléments de l'actif et du passif ont été recensés. La différence entre l'actif et le passif a été nommée "écart sur 1er bilan d'ouverture". Ce compte de la classe 1 fait partie des capitaux permanents de la CCI et peut être considéré comme le cumul des résultats d'exploitation de la CCI, depuis sa création.

## 2) Evolution du compte report à nouveau

Le report à nouveau de la CCI de Maine et Loire est déterminé comme suit :

Solde au 01/01/2022	8 055 044 €
Affectation du résultat au 31/12/2022	8 442 741 €
	-----
<b>Solde du report à nouveau au 31/12/2022</b>	<b>16 497 785 €</b>

## 3) Subventions d'équipement

Selon le PCG, « **les subventions d'investissement** sont les subventions dont bénéficie l'entreprise, en vue d'acquies ou de créer des valeurs immobilisées (**subventions d'équipement**) ou de financer des activités à long terme. »

Le plan comptable des Chambres de Commerce et d'Industrie, préconise l'utilisation des comptes 13 pour enregistrer le montant des subventions d'investissement reçues. Selon le PCG, le compte 13 est destiné à la fois à faire apparaître, au bilan, le montant des subventions d'investissement jusqu'à ce qu'elles aient rempli leur objet, et à permettre aux entreprises subventionnées d'échelonner sur plusieurs exercices, la constatation de l'enrichissement provenant de ces subventions.

Pour le PCG, les subventions sont rapportées au résultat d'une somme égale, en principe, au montant de la dotation aux comptes d'amortissement des immobilisations acquises ou créées au moyen de la subvention.

Les fractions de subvention devant être rapportées au compte de résultat et débitées aux comptes 131 à 139 "Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat" pour le crédit du compte 777 "Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice".

Elles sont ainsi "amorties". Seul le montant "non amorti" figure au bilan.

Le compte 777 " **Produits exceptionnels**" est mouvementé chaque année de la quote-part de l'année.

Au 31 décembre 2022, les montants sont portés à :

- Subventions d'investissement au passif du bilan 16 553 K€
- Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice 987 K€

## 4) Provisions pour risques et charges, dépréciations

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contreparties attendues. Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges probables nettement précisées quant à leur objet.

### 4.1) **Provision pour les engagements sociaux portés par la CCIR**

Depuis le 1er janvier 2013, en application de la loi de juillet 2010, les personnels des CCI Territoriales a été transféré aux CCI Régionales.

La CCIT49 a conventionné avec la CCIR afin de garantir le paiement des engagements sociaux des personnels mis à disposition. Ces engagements sont provisionnés dans les comptes de la CCIT 49. Les calculs ont été confiés à des actuaires par la CCIR et par CCI France.

- Provision Allocation Ancienneté
- Provision Allocation de fin de carrière
- Provision CMAC (ancienne caisse chômage consulaire)
- Provision Litige sociaux

Soit un total des engagements au 31 décembre 2022 de 2 967 KE.

Ainsi au cours de l'exercice 2022, la provision est en baisse de 242K €.

#### **4.1.1) Allocations d'ancienneté portées par la CCIR**

En application du règlement 2014-03, une provision pour allocations d'ancienneté est constatée.

Cette provision couvre le coût de versement probable lié aux salariés présents en fin d'exercice.

Elle est constituée :

- au fur et à mesure du temps de présence des salariés,
- Et en fonction de la probabilité pour les salariés d'atteindre l'ancienneté requise pour l'octroi des allocations prévues au statut du personnel administratif des CCI et au règlement intérieur de la CCIR.
- Pour son calcul au 31/12/2022, les critères suivants sont pris en compte :
- Le taux de charges sociales et fiscales par catégories professionnelles (cadre ou non cadre) et secteur d'activité (exonéré ou non exonéré de taxe sur les salaires)
- L'évolution prévue des salaires, de 0,5% par an selon les tranches d'âges et les catégories professionnelles (cadre ou non cadre)
- Le taux d'actualisation 3,50% en 2022 (0,90% en 2021, 0,50% en 2020, 0,80% en 2019, 1,5% en 2018, 1,3% en 2017).
- L'âge de départ à la retraite estimé : à 65 ans pour les cadres, et 62 ans pour les non-cadres,
- La table de turn-over établie selon les tranches d'âge et les catégories professionnelles (cadre ou non cadres).

La CNCC a adopté fin 2018 de nouvelles règles pour le calcul du turn-over, notamment sur la prise en compte des démissions, licenciements et ruptures conventionnelles. Dès 2019, la table a été révisée afin d'appliquer cette nouvelle disposition.

- La table de mortalité des années 2008/2010 publiée par l'INSEE.

Au 31/12/2022, la provision s'élève à 396 156 €

Ainsi au cours de l'exercice 2022, la provision est en baisse de 81 K€

#### **4.1.2) Indemnités de départ en retraite (ou allocations de fin de carrière) portées par la CCIR**

Conformément à l'article L123-12 du Code de commerce et à l'article 335-1 du PCG, l'engagement de la CCIR envers ses salariés fait l'objet d'une inscription au passif.

Cette provision repose sur le statut du personnel administratif des CCI et sur le règlement intérieur de la CCIR, par réciprocity elle est portée dans les comptes de la CCI49.

Cette provision couvre le coût de versement probable lié aux salariés présents en fin d'exercice. Elle est constituée :

- Au fur et à mesure du temps de présence des salariés.
- Et en fonction de la probabilité pour les salariés d'atteindre l'ancienneté requise pour l'octroi des allocations prévues au statut du personnel administratif des CCI et au règlement intérieur de la CCIR.



- Pour son calcul au 31/12/2022, les critères suivants sont pris en compte .
- Le taux de charges sociales et fiscales par catégories professionnelles (cadre ou non cadre) et secteur d'activité (exonéré ou non exonéré de taxe sur les salaires)
- L'évolution prévue des salaires, de 2% à 3,50% par an selon les tranches d'âges et les catégories professionnelles (cadre ou non cadre)
- Le taux d'actualisation : 3.50% en 2022 (0.90% en 2021, 0.50% en 2020, 0.80% en 2019, 1,5% en 2018, 1,3 % en 2017)
- L'âge de départ à la retraite estimé : à 65 ans pour les cadres, et 62 ans pour les non-cadres,
- La table de turn-over établie selon les tranches d'âge et les catégories professionnelles (cadre ou non cadres).
- La CNCC a adopté fin 2018 de nouvelles règles pour le calcul du turn-over, notamment sur la prise en compte des démissions, licenciements et ruptures conventionnelles. Dès 2019, la CCI Pays de la Loire a révisé sa table afin d'appliquer cette nouvelle disposition
- La table de mortalité des années 2008/2010 publiée par l'INSEE.

La CCIR applique la méthode du corridor pour la comptabilisation de la provision pour indemnités de départ en retraite depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Les écarts actuariels constatés à l'ouverture de l'exercice sont amortis par résultat sur la durée d'activité moyenne résiduelle des salariés soit 10 ans.

Au 31 décembre 2022, la provision pour indemnités de départ en retraite comptabilisée est de 1 678 K€ pour un engagement (DBO) de 1 513 K€ soit des écarts actuariels non amortis cumulés de -63 K€.

Au 31/12/2022, la provision s'élève à 1 678 K€.

Ainsi au cours de l'exercice 2022, la provision est en hausse de 32 K€.

#### 4.1.3) Provision chômage / CMAC portée par la CCIR

Jusqu'au 31/12/2018, l'ensemble des CCI de France cotisait à la Caisse d'Assurance Chômage « CMAC » pour couvrir les risques suivants :

- L'indemnisation chômage en cas de perte d'emploi d'un ancien salarié de CCI,
- Le versement des cotisations aux régimes de retraite complémentaires ARRCO / AGIRC pendant cette période d'indemnisation.

La CMAC permettait aux différentes Chambres Régionales de bénéficier d'un taux de cotisation chômage inférieur au taux de droit commun du fait d'une sécurisation des parcours professionnels plus importante que dans le secteur privé. Les récentes restructurations intervenues au sein des différentes CCI ont remis en cause l'équilibre du financement de cette garantie.

Par ailleurs, le financement de ces risques était, jusqu'à présent, mutualisé entre toutes les CCI de France. Un rapport du CGEPI a rappelé qu'il incombait à chaque CCI employeur de constituer une provision en couverture de ce risque.

Par conséquent, depuis le 1 janvier 2019, la CMAC a changé son modèle économique :

- En signant une convention de gestion tripartite pôle emploi/CMAC/CCI
- Et chaque CCI employeur devient son propre assureur et couvre à l'€/€ le coût de ses allocataires (refacturation CMAC).

Ainsi, les CCI employeurs, en leur qualité d'établissements publics, sont auto-assureurs en matière de chômage (article L5424-1 du code du travail) et supportent, à ce titre, la charge financière de l'indemnisation versée à leurs ex salariés et les cotisations afférentes.

En 2020, une convention de gestion tripartite du chômage a été réalisée entre Pôle Emploi, la CMAC et ses CCIR et CCI adhérentes par laquelle la CMAC agit comme interlocuteur unique entre les adhérents employeurs et Pôle Emploi : la CMAC joue le rôle d'intermédiaire financier entre ces différents interlocuteurs, Pôle Emploi assurant la gestion des allocataires et le paiement des indemnités.

Dans le cadre de leur clôture comptable, il incombe à chaque CCI Régionale et CCI Territoriale de constituer une provision en couverture de ce risque. La CMAC souhaite l'assistance d'un Cabinet d'Actuaires pour l'évaluation des provisions à effectuer par chaque adhérent.

L'évaluation de la provision par l'actuaire a été déterminée à partir des données transmises au 30/11/2022 par les CCI et la CMAC à Pôle emploi pour abondement, soit :

- Les personnes inscrites et indemnisées à la date de calcul,
- Les personnes inscrites et n'étant pas ou plus indemnisées mais disposant toujours de droits,
- Les personnes dont le dossier est en cours d'instruction au 30/11/2022 mais non mis en paiement,
- Les CDD connus au 30/11/2022
- Les personnes dont l'annonce de la future rupture de contrat de travail a été formalisée au 30/11/2022.

#### Principales dispositions en matière de chômage :

Le barème et la durée d'indemnisation sont identiques à ceux définis par l'UNEDIC. Le financement de l'auto-assurance public n'intervient que si les périodes d'emploi du salarié relevant du régime général ont été inférieures aux périodes d'emploi au sein de l'auto-assureur

La réforme du régime de l'UNEDIC devait être applicable aux allocataires effectuant une demande de droits à compter du 1er novembre 2019 et dont la fin de contrat est postérieure au 31/10/2019. Cependant, la crise sanitaire a décalé la mise en place de cette réforme au second semestre 2021. La pleine mesure de cette réforme ne se fera que progressivement qu'au fil des demandes d'allocation et devrait avoir les impacts suivants :

- Diminution du nombre de demandeurs d'allocation du fait de l'augmentation de la durée minimum d'affiliation de 4 à 6 mois et du rechargement des droits (disposition prise en compte pour les ruptures postérieures au 30 novembre 2021)
- Baisse du salaire journalier de référence (à compter du 1er octobre 2021) et augmentation potentielle de la durée d'indemnisation du fait de l'augmentation de la période de référence de 12 à 24 mois (36 mois pour les allocataires de plus de 53 ans)
- Au bout de 6 mois pour les ruptures postérieures au 30 octobre 2019 (6 mois pour les ruptures à compter du postérieures au 30 novembre 2021) baisse des droits de 30% pour les Salaires de Référence supérieurs à 4.500 €.

Du fait du contexte sanitaire et de la crise économique, la mesure de dégressivité a été suspendue entre le 1er mars 2020 et le 30 juin 2021. Les compteurs de dégressivité ayant commencé à courir entre novembre 2019 et mars 2020 ont été remis à zéro et recommencent à compter du 1er juillet 2021.

Ces nouvelles dispositions seront donc prises en compte pour les ruptures concernées en fonction de la date de fin contrat.

- En ce qui concerne les démissionnaires à la suite d'un CDI d'au moins 5 ans, le droit aux indemnités de chômage des salariés démissionnaires est limité aux seuls salariés de droit privé ayant travaillé au cours des 2 dernières années (3 dernières s'ils ont au moins 53 ans) intégralement ou majoritairement pour une CCI ayant adhéré à titre irrévocable au régime général au moment de la démission (les agents publics sont exclus du dispositif)

Par ailleurs, le bénéficiaire de la mesure doit avoir présenté et validé un projet professionnel devant une commission paritaire régionale.

Il est donc très probable que cette disposition soit très peu appliquée au sein de populations concernées par l'étude :

- Pour les salariés des CCIR ayant adhéré à titre irrévocable au régime général, elle ne pourrait s'appliquer qu'aux ruptures postérieures à la date de leur adhésion et au seul bénéfice des personnels de droit privé ayant au minimum 2 ans d'ancienneté. Or l'embauche de salariés de droit privé par les CCIR n'est obligatoire que depuis la publication de la loi PACTE (à compter de juin 2019).
- Pour les salariés de droit privé des CCIT au titre de leurs SIC, non identifiés comme bénéficiaires dans les fichiers fournis par Pôle Emploi, il conviendrait que les CCI employeurs aient connaissance de la validation effective du projet professionnel des intéressés pour fournir les éléments de calcul afin que les cas concernés soient pris en compte dans l'évaluation.

En dehors de ce cas précis, les effets de changement de comportement, tant des salariés que des employeurs, liés à ces nouvelles mesures étant difficilement estimables et étalés sur plusieurs années, nous conserverons nos lois actuelles de maintien au chômage.

#### Règles complémentaires à l'indemnisation chômage des CCI :

En outre, pour définir l'engagement des CCI, il convient de définir quelques règles générales complémentaires :

- Déchéance de droits : une fois inscrit à Pôle emploi si le bénéficiaire n'a pas consommé la totalité de ses droits, ces derniers sont déchus 3 ans à compter de la date de fin d'indemnisation qui lui avait été notifiée
- Le principe de rechargement des droits conduit à épuiser les droits initiaux liquidés au cours de la première phase d'indemnisation chômage, dans le cas où l'allocataire a retrouvé un emploi et à la condition que ces droits ne soient pas déchus,
- Dans le cas où le nouvel emploi trouvé a généré une ARE plus élevée d'au moins 30%, du fait d'un salaire plus élevé, l'allocataire peut faire jouer son droit d'option pour utiliser cette dernière période pour être indemnisé. Ce droit d'option conduit à l'abandon de son précédent ARE.
- Délais de défaut d'inscription : si une personne ne s'est pas inscrite dans les 12 mois qui suivent sa rupture de contrat de travail à Pôle emploi, elle ne pourra pas prétendre à une indemnisation.
- Délais de prescription : une personne inscrite à Pôle emploi a deux ans pour demander le bénéfice d'une indemnisation.

### Méthode d'évaluation et Hypothèses économiques et démographiques :

L'engagement relatif à l'auto-assurance en matière de chômage consiste en la projection des prestations probables d'indemnité chômage et des cotisations de retraite relatives à cette indemnisation.

La somme actualisée des flux probables de prestations versées à des bénéficiaires d'une allocation chômage à la date de l'évaluation, correspond à l'engagement devant être couvert par l'ensemble des CCI

Pour le calcul de cet engagement, il a été utilisé une loi de maintien au chômage par tranche d'âge. Cette loi est extraite d'une étude UNEDIC de 2012 sur le taux de persistance au chômage. Une cohérence globale de cette loi a été réalisée avec les observations des bénéficiaires du régime d'assurance chômage gérés par la CMAC jusqu'en 2018. Cette loi nous permet de calculer, dans la limite de la durée d'indemnisation prévue par la réglementation UNEDIC, un flux probable de prestations jusqu'au terme (Indemnisation et cotisations de retraite). Celle-ci est couplée à une table de mortalité pour simuler les fins d'indemnisation liées au décès (La table INSEE 2015-2017).

Il a été cependant fait l'hypothèse que les bénéficiaires d'une allocation chômage âgés de 59 ans et plus seraient maintenus au chômage, jusqu'à la liquidation de leur retraite.

Enfin, étant donné que l'historique de la carrière n'est connu qu'au moment de la demande d'indemnisation, l'engagement pour les futures ruptures de contrats de travail (Fin de contrat et CDD4) a été déterminé comme le produit de l'ARE de l'individu par une durée moyenne d'indemnisation, sauf dans le cas où l'historique dans les CCI donnaient des droits supérieurs

Les durées moyennes utilisées pour le calcul des provisions ont été établies sur les observations au sein de la CMAC faites en 2019 et sont résumées dans le tableau suivant :

<b>Tranche d'âge</b>	<b>Durée Moyenne pour un CDD</b>	<b>Durée Moyenne pour un CDI</b>
0-24 ans	13 mois	23 mois
25-29 ans	16 mois	23 mois
30-34 ans	16 mois	23 mois
35-39 ans	16 mois	23 mois
40-44 ans	16 mois	23 mois
45-49 ans	16 mois	23 mois
50-52 ans	19 mois	23 mois
53-54 ans	20 mois	30 mois
55-58 ans	21 mois	34 mois
>= 59ans	22 mois	34 mois

### Hypothèses économiques

Date d'évaluation	31/12/2021	31/12/2022
Taux d'actualisation	0,00%	3,00%
Taux d'évolution de l'inflation	1,70%	2,00%
Taux de progression des ARE	1,70%	2,00%
Partie fixe de l'ARE	12,12 €	12,47 €
Allocation minimum de l'ARE	29,56 €	30,42 €
Plafond de la Sécurité Sociale Exercice N+1	41 136 €	43 892 €
Taux de prorogation des CDD	0,00%	0,00%
Délai de carence suite à une rupture de contrat de travail	157 jours	157 jours

### Hypothèses démographiques

Date d'évaluation	31/12/2021	31/12/2022
	<b>Age de début de carrière :</b>	
<b>Cadres</b>	22 ans	22 ans
<b>Non Cadres</b>	22 ans	22 ans
<b>Table de mortalité :</b>	INSEE TD/TV 15-17	INSEE TD/TV 16-18

#### Commentaires :

- Taux de revalorisation des ARE : comme l'inflation.
- Tables de mortalité : Les tables retenues correspondent aux dernières tables hommes/femmes publiées par l'INSEE
- Age de départ en retraite pour les allocataires dépassant l'âge de soudure et ne pouvant pas liquider leur pension : Cet âge a été déterminé à partir d'une hypothèse d'âge de début de carrière et des conditions de départs entre 60 et 67 ans.

Au 31/12/2022, la provision s'élève à 837 854 €.

Ainsi au cours de l'exercice 2022, la provision est en baisse de 145 K€.

#### 4.1.4) Provision sur-cotisation 0.2 % Pole Emploi

La CCIR a adhéré à Pôle emploi au 01 janvier 2021, à partir de cette date les départs seront pris en charge par pôle emploi, la convention prévoit une sur cotisation Pole Emploi de de 0.2% pendant les 24 premiers mois de l'adhésion.

Dans le cadre de sa clôture comptable au 31/12/2022, la CCIR a repris la seconde moitié de la provision en couverture de ce risque.

Au 31/12/2022, la provision, s'élève à 0 K€

Ainsi au cours de l'exercice 2022, la provision est en baisse de 21 K€

#### 4.1.5) Provision pour litiges sociaux portée par la CCIR

Les procédures connues au moment de la clôture des comptes 2022 ont fait l'objet de dotation et reprise pour un total de 25 K€ portant le compte de provisions pour litiges sociaux à 55 K€.

## 5) Autres Provisions

Le montant des autres provisions s'élève à 273 K€

Le poste se décompose ainsi :

- Provisions pour litiges	46 K€
- Provisions pour risques	15 K€
- Provisions pour charges	212 K€

## 6) Autres dettes

La dette représentative des engagements sociaux à court terme envers la CCIR s'élève à 2 741 K€ et est comptabilisée en autres dettes

Ainsi au cours de l'exercice 2022, la provision est en hausse de 239 K€

La provision pour congés payés ainsi que les charges sociales et fiscales correspondantes ont été valorisées en tenant compte de la période de référence qui est l'année civile.

## 7) CFA de la CCI du Maine et Loire (Centre de Formation pour Apprentis)

### Subvention pour les classes à faible effectif

La Région des Pays de la Loire a attribué à la CCIT49 une subvention pour les sections à faible effectifs pour la rentrée 2022/2023 de 771 K€, elle a été comptabilisée au prorata temporis pour 139 K€ sur l'exercice.

A partir de 2020, la facturation produite par le CFA, à destination des OPCO, par contrat d'apprenti au « cout préfecture » ou au « cout contrat » a été mise en place remplaçant la subvention régionale et la taxe d'apprentissage.

## 8) Résultat exceptionnel

Il s'élève à 1 852 K€ et est composé principalement :

- Des réintégrations de subventions d'investissement pour	987 K€
- Des cessions d'éléments d'actif pour	1 650 K€
- Des sorties d'éléments d'actifs pour	784 K€

## 9) Effectifs

L'effectif constitué des collaborateurs de statut privé et de statut public en CDD et CDI, au prorata de temps de travail effectué sur l'année, dit ETP, est de 302 collaborateurs au 31 décembre 2022, contre 300 collaborateurs au 31 décembre 2021 (cet indicateur se calcule pour les réseaux des CCI hors élus, stagiaires et vacataires).

## 10) Evènements futurs

La CCI de Maine et Loire a engagé des démarches pour la cession des hôtels consulaires d'Angers.

## **11) Entité Combinée**

La loi PACTE du 22 mai 2019 a modifié l'article L 712-6 du code de commerce qui indique désormais que : « Les chambres de commerce et d'industrie de région auxquelles sont rattachées des chambres de commerce et d'industrie territoriales établissent et publient chaque année des comptes combinés dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ces comptes sont transmis à CCI France. »

L'article 48-II de la loi PACTE indique que « le dernier alinéa de l'article L.712-6 du code de commerce s'applique à compter des comptes 2020 des établissements du réseau des chambres de commerce et d'industrie. »

Depuis 2020, La CCIT49 est une entité combinée de la CCI Pays de la Loire

## **12) Honoraires Commissaires aux Comptes**

L'article R 123 - 198 du code de commerce a été complété par un décret du 30/12/2008, faisant obligation de préciser le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, en séparant les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes de ceux facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels et des comptes du CFA pour l'exercice s'élèvent à

- Mission légale	36 372 €
- Attestations	1 320 €



CCI MAINE-ET-LOIRE

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

RUBRIQUES (a)	ÉVALUATIONS ET MOUVEMENTS (b)					
	A VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	B ALIMENTATIONS		C DIMINUTIONS		D VALEUR BRUTE À LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
		Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste à poste	
Immobilisations incorporelles	2 228 158,52	31 452,75	1 838,40	1 792 536,47	1 838,40	487 072,80
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	5 498,61			5 408,51		
Fonds commercial (1)						
Autres, immobilisations incorporelles en cours	2 222 659,91	31 462,75	1 838,40	1 787 037,66	1 838,40	487 072,80
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>85 809 788,21</b>	<b>1 786 746,78</b>	<b>294 603,88</b>	<b>5 520 964,01</b>	<b>294 503,86</b>	<b>82 078 570,88</b>
Terrains	1 798 451,87	14 954,15		20 682,00		1 793 723,82
Constructions	62 517 640,06	489 319,67	294 503,96	2 410 341,10		60 950 916,24
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	8 594 425,90	608 146,18		470 765,03		8 733 598,25
Autres	12 458 305,12	456 300,69		2 594 495,28		13 360 113,63
Immobilisations corporelles en cours	340 165,10	216 236,81		24 679,20	294 503,86	237 218,84
Immobilisations mises en concession						
Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3 811 527,24</b>	<b>10 660 684,34</b>		<b>16 338,00</b>		<b>44 465 873,58</b>
Participations (c)	740 248,72	407 000,00				1 147 248,72
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés	2 608 090,25	10 250 000,00				12 758 090,25
Prêts	507 803,35			16 338,00		645 995,35
Autres	1 324,92	1 634,34				3 039,26
<b>TOTAL</b>	<b>91 640 474,97</b>	<b>12 478 983,87</b>	<b>296 342,36</b>	<b>7 329 838,48</b>	<b>296 342,36</b>	<b>96 998 617,36</b>

- (a) À développer si nécessaire selon le nom et/ou les des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.  
 (b) Les omises subdivisent les colonnes pour autant que de besoin (cf. ci-dessus le développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)).  
 (c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C + D).

Budget Besoué - 31/12/2022  
 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES (A)	SITUATIONS ET MOUVEMENTS (B)	A. AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE				B. AUGMENTATIONS - DOTATIONS DE L'EXERCICE				C. DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				D. AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (C)
		TOTAL	Compléments de 449 à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Diminution hors service				
Immobilisations incorporelles		2 439 679,27		29 935,62		1 701 332,95				350 142,44				
Frais de recherche et de développement														
Travaux de recherche et de développement														
Concessions, brevets, droits marqués, brevets, logiciels, droits et valeurs similaires	2 439,51					5 498,71								
Fonds commerce (1)														
Autres immobilisations incorporelles et incorporelles	2 134 771,76			39 925,62		1 759 631,44				350 142,44				
Immobilisations corporelles		52 542 869,85		2 167 165,96		4 730 193,62				69 980 389,04				
Terres		181 100,56		674,79						181 775,29				
Constructions		34 533 854,52		1 510 020,29		1 677 738,91				34 561 674,00				
Installations techniques, matériel, outillage industriel		7 901 885,56		215 326,11		4 61 404,62				7 736 816,85				
Autres		11 907 388,95		441 106,83		2 301 599,89				7 710 652,29				
Autres terrains, corporelles en cours														
BT (Sociétés mises en concession)														
Autres BT (Sociétés)														
Immobilisations financières														
Participations (1)														
Créances relatives à des participations														
Taux et autres titres														
Prêts														
Autres														
<b>TOTAL</b>		<b>54 702 339,96</b>		<b>2 207 091,48</b>		<b>6 431 526,57</b>				<b>50 390 631,83</b>				

(A) : A développer à l'initiative de la commune ou de la commune associée.

(B) : Les encls. indiquent les dépenses pour l'exercice de 2020 à 2022.

(C) : Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont les sommes des amortissements de l'exercice (A - B - C) + D).

**Budget Exécuté - 31/12/2022**  
**TABLEAU DES PROVISIONS**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (a)	A	B	C	D
	PROVISIONS AU DEBIT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
<b>RUBRIQUES (a)</b>				
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (participation des salariés)				
Hausse des prix				
Fluctuation des cours				
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provisions spéciales de réévaluation				
Plus-values réversibles				
Autres provisions réglementées				
<b>Provisions pour risques</b>	<b>61 379,61</b>			<b>61 379,61</b>
Provisions pour litiges	46 379,57			46 379,57
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pertes sur contrats				
Autres provisions pour risques	15 000,00			15 000,00
<b>Provisions pour charges</b>	<b>3 419 725,00</b>	<b>98 050,00</b>	<b>379 840,00</b>	<b>3 178 125,00</b>
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 004 658,00	13 384,00	180 198,00	807 854,00
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise)				
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions				
Autres Provisions pour charges	2 415 057,00	64 676,00	199 472,00	2 340 271,00
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>339 802,39</b>	<b>5 478,00</b>	<b>40 089,45</b>	<b>306 187,94</b>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 050,12			6 050,12
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	34 302,27	5 478,00	10 099,45	30 081,62
Autres provisions pour dépréciation	299 250,00		30 000,00	269 250,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 820 907,06</b>	<b>104 538,00</b>	<b>379 749,45</b>	<b>3 546 692,61</b>
Exploitation :		104 538,00	379 749,45	
Financière :				
Exceptionnelle :				

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...)

(b) Les entités ajoutent les colonnes pour autant que de besoin (cf. ci-dessus) à côté opposant des colonnes B (augmentations) et C (diminutions).

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).



<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>
----------------------------

<b>Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Créances rattachées à des participations	2	2
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	9 932 745	11 858 092
Autres créances	944 585	773 008
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>10 877 632</b>	<b>12 631 102</b>

## CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	2022	2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 742	75 916
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 637 720	2 869 547
Dettes fiscales et sociales	10 415	11 971
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 516	270 309
Autres dettes :	93 588	93 588
<b>TOTAL</b>	<b>1 848 981</b>	<b>3 321 331</b>

**FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

En Millions	Informations Consolidées				Chiffre d'affaires
	Capital	Capitaux propres attribués le capital	Capitaux propres du groupe consolidé (en %)	Résultat Information ou autre de l'année suivante (en %)	
Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation					
1. Maxima (classées de plus de 49 % à %)					
P1.....					
P2.....					
2. Plus opération (classées de 49 % à %)					
P1... S&L Parc Exposition .....	909	349	37,60%	57	
P2... S&L Activité à l'échelle .....					

**\$614 419 Eurochemie n-1**

En Euros	Filiales			Engagements
	France	Étranger	Finances	
Principales activités globales sur le territoire national et participations				
1. Valeurs comptables des titres détenus				
• Bruts.....			1 147 269	
• Netts.....			1 141 199	
Montants des subventions et autres				
Valeurs des prêts et avances accordés.....				
Montants des engagements envers l'État.....				
Montants des dividendes et intérêts.....				

1% D'actions, votes, garanties



**CCI MAINE-ET-LOIRE**
**Budget Exécuté - 31/12/2022**
**PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE**

<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
Produits d'exploitation	1 513 134
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>1 513 134</b>

<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>
Charges d'exploitation	227 291
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>227 291</b>